



République du Congo



United Nations Peacebuilding Support Office



**EVALUATION FINALE DU PROJET**  
**« CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DEMARRAGE DU**  
**PROCESSUS DDR DANS LE POOL »**

**République du Congo**

-----

**RAPPORT**

**Joseph MBOUNGOU – MBILA**

**Consultant National**

**Juillet 2020**

**Composant du programme :** Gouvernance et résilience

**Titre du Projet :** Consolidation de la paix et Démarrage du processus DDR dans le pool

**Zone géographique du projet :** Département du Pool

**Période de mise en œuvre du projet :** mai 2018 – octobre 2019

**Agence de mise en œuvre :** Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

**Période de l'évaluation finale :** 30/06 – 15/07 2020

Le Projet vise essentiellement à renforcer la stratégie pays du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique centrale (RSSG) à savoir, promouvoir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques, le retour à la stabilité et à la sécurité dans le département du Pool et la promotion d'un environnement protecteur des droits de l'homme.

D'une durée de dix – huit (18) mois, c'est un projet conjoint de trois agences résidentes du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.

Le coût total du projet s'élève à : **2 880 047,64 USD** répartis en deux tranches comme suit :

- **1ère tranche : 2 000 884,91 USD** dont UNFPA (234 213,80) ; PNUD (1 569 741,26) ; UNHCR (196 929,85)
- **2ème tranche : 879 162,74 USD** dont UNFPA (100 377,34) ; PNUD (672 746,25) ; UNHCR (106 039,15)
- **Apport gouvernemental :** En nature

# TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	v
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	v
<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	1
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	5
1.1. But de l'évaluation .....	5
1.2. Présentation de la mission .....	5
1.2.1. Objectifs de l'évaluation.....	5
1.2.1.1. Objectif général .....	5
1.2.1.2. Objectifs spécifiques.....	5
1.2.2. Contraintes et difficultés rencontrées .....	6
1.2.3. Démarche méthodologique.....	6
1.2.3.1. Revue documentaire .....	6
1.2.3.2. Entretiens avec les intervenants et partenaires du projet .....	6
1.2.3.3. Focus groupe.....	6
1.2.3.4. Visites de terrain.....	7
1.2.3.5. Analyse des données et appréciations des résultats .....	7
<b>II. PRESENTATION DU PROJET</b> .....	7
2.1. Contexte et historique du projet.....	7
2.2. Objectifs du projet .....	9
2.2.1. Objectif général .....	9
2.2.2. Objectifs spécifiques.....	9
2.3. Bénéficiaires du projet.....	9
2.3.1. Bénéficiaires directs .....	9
2.3.2. Bénéficiaires indirects .....	9
2.4. Zone d'intervention du projet.....	9
2.5. Stratégie de mise en œuvre.....	9
2.6. Environnement du projet .....	10
2.7. Ressources financières du projet .....	10
<b>III. ETAT DES LIEUX DES RESULTATS PAR COMPOSANTE</b> .....	12
3.1. Composante 1: un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix .....	12
3.1.1. Produit 1 : les plateformes et/ou comités manant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnelles .....	12
3.1.2. Produit 2 : les campagnes de vulgarisation des dispositions des accords de cessez – le – feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées.....	13
3.2. Composante 2 : le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales .....	14
3.2.1. Produit 1 : le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel.....	14
3.2.2. Produit 2 : les bénéficiaires du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel .....	14
3.2.3. Produit 3 : les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex – combattantes et associées aux groupes armés .....	15
3.3. Composante 3 : le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits .....	15

3.3.1.	Produit 1 : le cadrage de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant la protection des droits humains .....	15
3.3.2.	Produit 2 : la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool .....	15
3.3.3.	Produit 3 : un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel .....	16
<b>IV.</b>	<b>ANALYSE ET APPRECIATION DES RESULTATS DU PROJET .....</b>	<b>16</b>
4.1.	La pertinence du PBF .....	16
4.1.1.	Pertinence dans la conception du projet .....	16
4.1.2.	Les limites dans la conception du projet.....	17
4.2.	L'efficacité du projet .....	18
4.2.1.	L'efficacité dans la réalisation des actions prévues.....	18
4.2.1.1.	Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix .....	18
4.2.1.2.	Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales .....	19
4.2.1.3.	Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits .....	20
4.2.2.	L'efficacité économique des groupements .....	20
4.2.3.	L'efficacité sociale .....	21
4.2.4.	L'efficacité politique .....	21
4.3.	L'efficacité du projet .....	21
4.3.1.	Situation de l'exécution financière .....	22
4.3.2.	Contribution des différentes agences.....	24
4.3.3.	Ressources humaines.....	26
4.3.4.	Ressources matérielles et logistiques.....	26
4.4.	La durabilité.....	26
4.4.1.	Engagement des autorités .....	26
4.4.2.	Soutien sociopolitique .....	27
4.4.3.	Viabilité économique.....	27
4.5.	L'impact .....	28
4.5.1.	Impact sur le développement institutionnel .....	28
4.5.2.	Impact sur le développement humain .....	28
4.5.3.	Impact sur la consolidation.....	29
4.6.	Cadre de mise en œuvre et de suivi – évaluation.....	29
<b>V.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>31</b>
5.1.	Constats et leçons .....	31
5.2.	Recommandations .....	31
<b>ANNEXES</b>	<b>.....</b>	<b>33</b>
	Annexe 1 : Facteurs d'influence sur le projet.....	34
	Annexe 2 : Matrice de mesure des performances du Projet .....	34
	Annexe 3 : Matrice d'Evaluation.....	37
	Annexe 4 : Principaux documents mis à disposition .....	43
	Annexe 5 : Chronogramme des activités .....	43
	Annexe 6 : Guide d'entretien.....	44
	Annexe 7 : Listes des personnes rencontrées .....	45
	Annexe 8 : Tableau récapitulatif des AGR.....	46

## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

AGR	Activité Génératrice de Revenu
CAMP	Commission Adhoc Mixte Paritaire
CFA	Communauté Financière Africaine
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays/Country Programme Action Plan
DDR	Démobilisation, Désarmement, Réinsertion
HCREC	Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex – Combattants
IEC	Information, Education, Communication
IRF	Immediate Response Facility
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Peace Building Fund
PBSO	Peace Building Support Office/ Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document du Projet
PTA	Plan de Travail Annuel
STDE	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
SNU	Système des Nations Unies
S&E	Suivi Evaluation
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNFPA	United Nations Fund of Population Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des Etats-Unis
VBG	Violences Basées sur le Genre

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Situation récapitulative des fonds mobilisés par bailleurs (en dollars) .....	10
Tableau 2: Effets financiers catalytiques.....	11
Tableau 3: RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET COG10 00108859.....	22
Tableau 4: RAPPORT FINANCIER PNUD DU PROJET COG10-00108859 .....	24
Tableau 5: RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL UNFPA DU PROJET MPTF Proj. N° 00110558 PBF/IRF 243.....	24
Tableau 6: RAPPORT FINANCIER UNHCR DU PROJET PBF.....	24

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1: Contribution financière 1ère tranche .....	11
Graphique 2: Contribution financière 2ème tranche .....	11
Graphique 3: Effets financiers catalytiques.....	12
Graphique 4: Rubrique et taux globale d'exécution.....	23
Graphique 5: Dépense totale .....	23
Graphique 6: Taux d'exécution globale par institution.....	25
Graphique 7: Montant dépensé par institution .....	25

## RESUME ANALYTIQUE

---

Le projet est une réponse, à la requête du Gouvernement adressée le 27 novembre 2017, au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), sollicitant le soutien au processus de paix enclenché lors de la signature de l'accord de Cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017.

Il répond également à la volonté exprimée par la quasi – totalité des autorités nationales à tous les niveaux, rencontrées par les missions d'évaluations successives du SNU et l'engagement du Gouvernement à appliquer l'Accord de cessez – le – feu du 23 décembre 2017 qui se traduit déjà par des actions comme la libération progressive des partisans du Pasteur Ntumi précédemment faits prisonniers et qui constituent des étapes significatives pour la paix.

Pour aider le Gouvernement à concrétiser les engagements pris dans les accords de paix négociés avec les mouvements rebelles, le projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le Pool » a été conçu et exécuté de façon conjointe par trois Agences du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.

Financé par le PBSO pour une durée de 18 mois, le projet ‘‘Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool’’ a démarré en mai 2018 et devrait clôturer en octobre 2019. Les contraintes dues à la lenteur sur la réalisation de certains prérequis, d'une part et, à la propagation de la COVID – 19 d'autre part, le projet a dû demander une à deux (2) reprises une extension sans coût allant de 21 octobre 2019 au 21 mai et du 21 mai au 21 juillet 2020. Il est articulé sur trois objectifs spécifiques à savoir : (i) Un dialogue inclusif est entamé sur le département dans le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix ; (ii) Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales et (iii) Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits. L'évaluation finale du projet a porté sur la pertinence de sa conception et de la stratégie mise en œuvre, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

La pertinence du projet se caractérise par le fait que sa conception et son exécution viennent prolonger et concrétiser l'action politique de restauration de la paix engagée par les autorités du pays dans les accords de paix entamés au lendemain du référendum. En effet, à la question de savoir si le Projet était nécessaire pour contribuer à la réussite de la sortie de crise, toutes les parties prenantes rencontrées sont d'avis que la mise en œuvre d'un programme de consolidation de la paix avec un domaine qui traite des actions de réinsertion communautaire (ex – combattants et membres de la communauté) est le meilleur gage de succès pour le retour à une situation de paix durable. De ce point de vue, on peut donc dire que la pertinence du présent Projet de réinsertion est avérée. Par ailleurs, de par sa cible géographique relativement localisée car ne mettant l'accent que dans les zones d'intenses conflits et de par le niveau relativement modeste des ressources financières mobilisées (**2 880 047,64 USD**), l'exécution du PBF revêt un caractère pilote. Elle est censée générer des enseignements qui, s'ils sont capitalisés par le HCREC, devrait servir de boussole à l'exécution du Programme DDR dans le Pool.

S'agissant de l'efficacité du projet, l'objectif relatif à la consolidation de la paix a été atteint : les plateformes de dialogue et de réconciliation organisées, à travers l'appui du projet, ont mis en place

15 comités de dialogue dans les 13 districts et les 02 communes de plein exercice (29% de Femmes), avec 50% de jeunes qui se considèrent comme “ambassadeurs de la paix”. Le projet a permis la formation de 120 membres d’ONGs dont 20% de femmes et 55% de jeunes, sur la gestion des Projets, sensible aux conflits. 1500 participants aux plateformes (40% de Femmes) et 70% de moins de 30 ans, se sont engagés pour renforcer les acquis de la cohésion sociale. 4000 personnes sensibilisées (55% de Femmes et 60% des jeunes), pour la consolidation de la paix. 100 professionnels des médias (30% de femmes et 65% de moins de 30 ans), formés sur la déontologie journalistique et la couverture médiatique en post-crise.

Concernant l’objectif de développement local, plusieurs activités clés prévues dans le plan de travail ont été lancées. La constitution d’un mécanisme d’appui financier a été un instrument important d’encouragement des coopératives identifiées. En effet, en réponse aux recommandations des dialogues, et en vue du démarrage de la réinsertion communautaire pour renforcer la cohabitation pacifique, les activités réalisées sont : des activités à Haute Intensité de Main d’œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d’infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d’un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% femmes, dont 60% ont moins de 30 ans) ; 25 micro-projets de réintégration Communautaire (ex-combattants + communautés), pour 500 bénéficiaires (50% Ex-combattants dont 50% femmes) ; 05 initiatives d’associations féminines (100 bénéficiaires) pour l’octroi des moulins financées, répondant à la synergie avec le PAM, engagée pour l’approvisionnement des cantines scolaires en nourriture ; 08 groupements mixtes et individualités (306 personnes dont 20% femmes), ont été identifiés, sensibilisés et dotés en matériel agricole et de soudure (06 kits par groupement) et d’équipements de construction d’abris (tôles et planches). Les conclusions des différentes réunions (entretiens individuels, focus group, etc.) effectuées par la mission d’évaluation montrent en général l’efficacité économique, sociale et politique des microprojets.

En ce qui concerne l’efficience, dans la période allant du démarrage du projet à savoir mai 2018 à sa fin en juillet 2020, le budget global prévu dans le Prodoc est de **2 880 047,64 USD**. Les recettes moyennes du PNUD (fonds mobilisés) s’élèvent à 2 242 488,59 USD, tandis que les dépenses en faveur du PBF se chiffrent à 2 242 488 USD, soit 100% du budget total. Quant aux deux autres agences à savoir l’UNFPA et l’UNHCR, l’exécution des fonds mobilisés s’élèvent respectivement à 334 591,00 USD et 302 969 USD pour des dépenses de 334 591,00 USD et 302 969 USD soit également 100% de taux de décaissement. Ces résultats confirment l’efficience du PBF en matière d’exécution financière, puisque les taux d’exécution pour chaque agence sont de 100% en ayant obtenu des résultats. Il faut noter que suite à l’extension de la durée du projet causée le confinement due à la pandémie du Corona virus, le PNUD a pris en charge, sur fonds propres, les émoluments de l’équipe de gestion du projet pendant une durée de quatre mois.

Les ressources humaines mobilisées pour la gestion du projet ‘‘Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool’’ sont adaptées à la situation spécifique du Projet. La mobilité et présence permanent dans l’accompagnement des communautés a permis une plus grande proximité avec les bénéficiaires du projet et plus d’aisance et de sécurité permettant d’atteindre des résultats en matière de mobilisation sociale et de sensibilisation sur la culture de paix. Ce choix a donc été très efficace pour la mise en œuvre du Projet.

La dotation au projet d'un local dans le siège du PNUD à Brazzaville, d'un véhicule, des équipements informatiques, audiovisuels et didactiques adéquats ont contribué à faciliter les actions d'appui aux groupements et d'IEC, de sensibilisation et de communication sur la culture de la paix. Les ressources matérielles semblent avoir été utilisées de façon efficiente. Aucune entrave, de nature à impacter négativement sur les résultats, n'a été relevée par la mission ou signalée, dans l'acquisition ou la gestion efficiente des ressources matérielles et logistiques du Projet.

En termes d'impact, la mise en œuvre des projets, malgré quelques limites, (notamment celles liées à l'insuffisance des fonds empêchant une large couverture) a eu un réel premier impact : elle a pu rapprocher des groupes ou des acteurs entre qui la méfiance s'était installée. Lors des plateformes, des échanges ont eu lieu et ont commencé à dissiper la méfiance entre les diverses communautés, des recommandations ont été formulées et des engagements pris en faveur de la promotion de la cohésion sociale. Les activités de dialogue et du projet dans son ensemble ont ainsi contribué à relancer les échanges entre les communautés ethniques et suscité leur rapprochement qui s'observe par différents faits (visites réciproques, installation les uns chez les autres, mariages intercommunautaires, activités socio – culturelles et sportives, etc.). Des premières initiatives des communautés et des autorités locales ont été menées envers les membres des groupes armés afin de les inciter à laisser les armes et reprendre la vie civile, et plusieurs ex – combattants ont été rapportés avoir quitté le groupe armé. L'impact du PBF est globalement positif sur le développement institutionnel, sur le capital humain et sur la consolidation de la paix dans la zone. Le projet a entraîné une amélioration réelle des capacités à la fois des groupements coopératifs, et des animateurs. Toutefois, le renforcement des capacités des institutions publiques devrait garantir le suivi des coopératives.

La durabilité des effets produits par la mise en œuvre des projets est variable selon les aspects, mais de façon générale, une période aussi courte pour mettre en œuvre des activités visant à agir sur des problèmes de fond et à provoquer des changements profonds, ne permet pas de suffisamment construire cette durabilité. La pérennité a été recherchée et effectivement des signes de durabilité sont présents (renforcement de structures locales, efforts en cours par les autorités pour soutenir le travail des CLD, fonctionnement des groupements), mais cela devra substantiellement être renforcé dans la démarche même de mise en œuvre par la suite.

Globalement les microprojets IRF ont produit des résultats intéressants, ont montré la pertinence de l'approche et notamment des processus de dialogue, et ont mis en valeur un réel intérêt et une réactivité au niveau local. Ils ont montré que des changements en termes de construction de la confiance, de la paix et de la stabilité étaient possibles. Ils ont enfin créé une riche matière à réflexion, qui, si bien utilisée, peut fortement contribuer à des succès encore plus importants dans le futur.

*Sur la base de ce qui précède, la mission recommande un démarrage rapide du nouveau « Programme DDR », pour éviter une rupture dans la préservation des acquis du PBF. La mise en œuvre de ce programme requiert des efforts spécifiques au-delà du « business as usual » de chacun, et nécessite une exigence constante de qualité de la part de tous, et une implication effective et constante des autorités, des populations et des acteurs des projets. Afin d'avoir un réel impact de fond, le programme DDR doit adapter ses moyens à ses ambitions et tendre à une amélioration constante des interventions réalisées sous son étiquette : c'est aussi à cela que doit contribuer ce rapport.*

Parmi les principales recommandations, les suivantes peuvent être retenues :

***Du point de vue dialogue/réconciliation/cohésion sociale***

- Mettre tout en œuvre pour encourager et urger les conditions pour la Mobilisation des ressources de la contrepartie nationale en vue du démarrage du DDR dont le Prodoc a été signé entre le Gouvernement et le PNUD pour un montant de 16, 6 Millions de dollars (4 millions USD par le Gouvernement).
- Encourager le SNU à appuyer la mobilisation des ressources pour consolider les acquis à travers le renforcement de de la cohésion sociale impliquant les jeunes à risque et les femmes vulnérables à l’instar du PNUD qui a mobilisé 545 454 USD auprès du Japon.
- Préparer le Conseil national de dialogue à poursuivre ses concertations en vue d’un aboutissement heureux sur un dialogue national avant les élections prochaines de 2021.
- Appuyer le Gouvernement en vue de l’élaboration d’une stratégie nationale de cohésion sociale et de solidarité.
- Renforcer les capacités matérielles des CLD pour assurer leur mobilité permanente et en toute sécurité pour le règlement des conflits intercommunautaires.
- Appuyer le renforcement de l’instauration de l’autorité de l’Etat

***Du point de vue consolidation des acquis à travers la mobilisation des ressources aussi bien financières, humaines que matérielles, pour telles ou telles actions (DDR, Renforcement...groupements, AGR.)***

- Renforcer les appuis financiers aux groupements (ex – combattants et femmes)
- Accroître l’assistance aux femmes victimes dans le domaine de la formation et de l’accompagnement.
- Renforcer l’appui aux collectivités locales dans la conduite de microprojets et une forte responsabilisation des autorités locales dans le suivi/accompagnement des groupements d’ex-combattants et de femmes

***Du point de vue promotion de DH (Capitation des acteurs, actions de lutte contre les inégalités, risque d’apatridie, la santé de la femme, etc.)***

- Renforcer les capacités des comités engagés dans la conception et le suivi des initiatives communautaires, en vue de répondre aux besoins du processus DDR prochain.
- Renforcer le cadre d’état civil en vue de minimiser les risques d’apatridie car une grande partie des jeunes ne disposent d’aucune pièce d’identité nationale.
- Soutenir l’action des psychologues et des sages-femmes en affectant du personnel qualifié dans les infrastructures réhabilitées (CSI, maternité).

# I. INTRODUCTION

---

## 1.1. But de l'évaluation

Le présent rapport rend compte de la mission d'évaluation finale externe du Projet « Consolidation de la Paix et Démarrage du DDR dans le département du Pool ». Le but de cette évaluation est de se conformer aux dispositions prévues dans le document de projet, mais aussi de satisfaire aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes au projet à savoir : le PBSO, PBF, l'Etat Congolais, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), les Partenaires techniques et financiers et les bénéficiaires et la société civile. Cette évaluation permettra d'analyser l'ensemble des résultats obtenus, ressortir les difficultés rencontrées et tirer des leçons et recommandations utiles à la mise en œuvre des projets similaires notamment le programme DDR dans le département du Pool.

## 1.2. Présentation de la mission

### 1.2.1. Objectifs de l'évaluation

#### 1.2.1.1. Objectif général

La mission dans le cadre duquel intervient le présent Rapport, est une mission d'évaluation finale externe. Elle vise à apprécier les performances générales du projet et à mesurer le degré d'atteinte des résultats, en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la reproductibilité et l'impact immédiat des actions menées par rapport aux objectifs visés, ainsi qu'à la durabilité desdits résultats.

#### 1.2.1.2. Objectifs spécifiques

D'une manière spécifique, l'évaluation vise à apprécier le fonctionnement et le niveau de performance du Projet par rapport aux objectifs quantitatifs et qualitatifs initialement prévus.

Déclinés de l'objectif général, les objectifs spécifiques sont énoncés comme suit :

- Evaluer la pertinence et la conception du projet en rapport avec les préoccupations des bénéficiaires;
- Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
- Mesurer les progrès constatés dans le cadre de la consolidation de la paix sur le plan :
  - (i) Institutionnel au niveau de la politique et de la coordination
  - (ii) Renforcement du dialogue inclusif
  - (iii) Conditions permissives au Démarrage du processus DDR
  - (iv) Promotion du respect des Droits de l'Homme
- Constater l'utilisation des fonds en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
- Identifier les facteurs importants qui ont perturbé le déroulement du Projet et formuler des recommandations/réponses ;
- Evaluer les performances du projet par rapport aux effets engendrés et à la livraison de produits pertinents ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ;

- Evaluer le niveau des progrès en termes de développement des capacités nationales et locales de mise en œuvre ;
- Identifier et analyser les principaux facteurs qui ont affecté (de façon positive ou négative) l'exécution des activités du projet et évaluer les réponses apportées, afin d'améliorer la qualité de sa mise en œuvre et d'atteindre les résultats escomptés.
- Tirer les enseignements généraux/leçons apprises/bonnes pratiques de ce projet qui seront utiles au PNUD et au Gouvernement pour de futurs Projets dans le même domaine.

### **1.2.2. Contraintes et difficultés rencontrées**

Au-delà de quelques péripéties mineures qui interviennent inévitablement dans l'organisation de ce genre de travail, on peut dire que la mission s'est bien déroulée. Aucune difficulté majeure n'est à signaler. Toutefois, des rendez – vous prévus avec certaines personnes ressources n'ont pu se tenir dans le temps souhaité, mais cela n'a pas eu d'impact sur le délai de dépôt du rapport.

Il est tout de même important de signaler que l'évaluation à mi – parcours, réalisée avant la présente mission d'évaluation finale, s'est déroulée dans un contexte particulier à cause de la propagation de la pandémie du Covid-19. Celle-ci n'a pas permis plus de déplacement à l'intérieur du département pour faire le tour de toutes les réalisations. Néanmoins, des échanges téléphoniques et vidéos (whatsapp) ont aidé à combler ce gap.

### **1.2.3. Démarche méthodologique**

L'approche méthodologique de la mission a été constituée de plusieurs composantes qui sont la revue documentaire, les entretiens avec les intervenants et les partenaires du projet, les focus groupes avec les bénéficiaires, les visites de terrain et les réunions de synthèse.

#### **1.2.3.1. Revue documentaire**

L'objectif de la revue documentaire est de cerner la réalité nationale et locale du département concerné par le projet (le Pool), afin de mieux comprendre le contexte, la pertinence et la cohérence des activités menées pour le retour de la paix et le développement dans cette zone géographique. Ainsi, divers documents ont été consultés (cf. annexe 2). Ces documents sont de caractère global et spécifique au projet.

#### **1.2.3.2. Entretiens avec les intervenants et partenaires du projet**

L'objectif des entretiens a été de recueillir les données qualitatives et quantitatives sur le projet, les perceptions des intervenants et partenaires sur leur implication directe et indirecte, les résultats obtenus et l'impact du projet sur les bénéficiaires ainsi que les contraintes dans la réalisation de celui-ci. De même, les entretiens ont permis de dégager les leçons apprises et les perspectives.

#### **1.2.3.3. Focus groupe**

L'objectif des focus groupe a été de recueillir les données qualitatives sur les perceptions des différentes catégories de bénéficiaires du projet (jeunes, femmes, personnes ressources) sur la pertinence des objectifs visés, les résultats attendus et obtenus, l'impact sur le développement et la paix, les contraintes et suggestions. Afin de surmonter les contraintes sociologiques liées à l'expression en public des femmes, les focus groupe ont été tenus de façon séparée, ce qui a contribué à faciliter la prise de parole et l'expression libre des idées par tous les participants.

#### **1.2.3.4. Visites de terrain**

Elles ont permis à la mission d'évaluation de se rendre compte du visu de certaines réalisations du projet, comme par exemple les centres construits et les pistes rurales, ou encore les champs cultivés dans le cadre des AGR. Ainsi, les groupements des ex – combattants et des femmes, et d'autres réalisations significatives ont fait l'objet de visites à Kinkala et à Mindouli. Ces visites de terrain ont permis de voir concrètement ce qui a été fait et d'avoir des entretiens instructifs avec les acteurs chargés de la gestion quotidienne des groupements.

#### **1.2.3.5. Analyse des données et appréciations des résultats**

En ce qui concerne l'analyse des données, il a fallu dans un premier temps, dresser un état des lieux des réalisations du Projet. Cet état des lieux répertorie les principales réalisations du Projet. Il a une visée essentiellement descriptive, et est présenté dans la partie III de ce rapport.

Dans un second temps, il a été analysé, discuté et apprécié les résultats obtenus. Pour cela, il a fallu d'abord déterminer des critères d'analyse, c'est – à – dire des prismes à travers lesquels l'analyse allait être effectuée.

Cinq critères d'évaluation ont alors été retenus, à savoir, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des acquis et l'impact.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, l'on a cherché à mettre en exergue les éléments à caractère conclusif qui ressortent de l'analyse. Ces éléments sont présentés sous forme de constats et leçons apprises d'un côté et de recommandations, de l'autre. Ils constituent les éléments de conclusion de ce présent rapport.

## **II. PRESENTATION DU PROJET**

### **2.1. Contexte et historique du projet**

Le projet est une réponse, à la requête du Gouvernement adressée le 27 novembre 2017, au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), sollicitant le soutien au processus de paix enclenché lors de la signature de l'accord de Cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017.

Il répond également à la volonté exprimée par la quasi-totalité des autorités nationales à tous les niveaux, rencontrées par les missions d'évaluations successives du SNU et l'engagement du Gouvernement à appliquer l'Accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 qui se traduit déjà par des actions comme la libération progressive des partisans du Pasteur Ntumi précédemment faits prisonniers et qui constituent des étapes significatives pour la paix.

Le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies (SNU) ont signé un document de projet de 'consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool', financé par le PBSO pour une durée de 18 mois et dont la mise en œuvre, a démarré en mai 2018.

La mise en œuvre de ce projet conjoint par trois agences résidentes du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD et l'expertise de deux agences non-résidentes (UNOCA/Libreville et UNCDDH/CARO/Yaoundé), passe par l'atteinte de trois résultats attendus :

- Un dialogue inclusif est entamé sur le département dans le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix ;
- Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales ;
- Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits.

En partenariat avec le Haut-commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants (HCREC) avec la participation des administrations locales et des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STDE), la mise en œuvre de ce Projet a inclus les organisations de la société civile et les communautés locales (Homme et femmes), ainsi que les ex-combattants (Hommes et femmes) dans la résolution des problèmes liés à la cohésion sociale. Il s'intègre dans une approche globale de sécurité humaine et de relèvement post crise et s'inscrit dans le plan d'action des Nations Unies et le Plan National de Développement du Gouvernement 2018-2022. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, des actions entreprises ont permis d'induire des changements importants comme la tenue des dialogues intracommunautaires dans 16 entités administratives et/ou territoriale (13 districts, 02 communes de plein exercice et le chef-lieu du département) constituant une contribution substantive au rétablissement global de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones cibles, qui mériteraient d'être intensifiés et consolidés afin de favoriser la relance effective et durable des activités économiques des populations victimes de la crise récurrente du Pool. Ces résultats ont été catalytiques à l'intervention de plusieurs partenaires sur le terrain, ce qui a contribué à la stabilité du Pool, gage en grande partie de celle du pays tout entier. Il convient par conséquent d'analyser les expériences du Projet "Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool", afin d'en faire ressortir les acquis et les leçons pertinentes, en vue de normaliser les procédés et approches des différents axes d'intervention dudit Projet.

C'est dans ce contexte que le projet « Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool » a été conçu et exécuté conjointement par trois agences du SNU (PNUD, UNFPA, UNHCR) sous la coordination du PNUD.



- Appui aux ex-combattants pour identifier et élaborer des micro – projets ;
- Instruction des requêtes de financement ;
- Financement des microprojets présentés par les ex-combattants ;
- Encadrement de proximité fourni aux ex-combattants

Prévue pour une durée de 18 mois (mai 2018 – octobre 2019), l'exécution du projet a connu quelques perturbations aussi bien d'ordre pratique qu'institutionnel, ce qui a conduit à deux phases d'extension du Projet.

La première, jusqu'au 21 mai 2020, est attribuée au retard enregistré au niveau de la réalisation des prérequis. Il s'agit notamment de :

- L'accès difficile voire impossible dans la zone du projet ;
- Le statut du Révérend Pasteur NTUMI;
- La mobilisation des fonds de contrepartie en faveur du processus DDR
- L'organisation du dialogue (prévu en août 2018 mais intervenu seulement en janvier 2019).

## 2.6. Environnement du projet

Le projet a été exécuté dans un environnement caractérisé par l'exécution d'autres projets et activités qui ont permis d'avoir des synergies du fait de la complémentarité : c'est le cas du projet Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) et du projet GESCO pour appuyer et former les éleveurs et agriculteurs, financés par la Banque Mondiale, ou encore du Projet d'Appui aux Substances Durables (PASD) financé sur fonds japonais. Tous ces projets sont la conséquence des effets catalytiques du PBF.

La mise en place des comités locaux de dialogue, le partenariat avec les ONG locales pour la formation des membres des coopératives et l'appui aux actions de paix, sont des facteurs qui ont permis de créer un environnement institutionnel favorable pour l'exécution du projet.

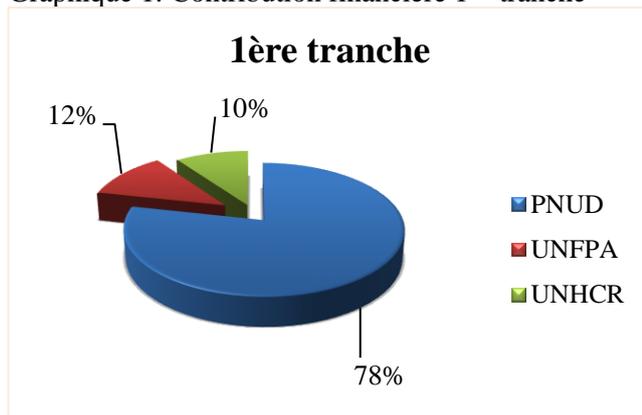
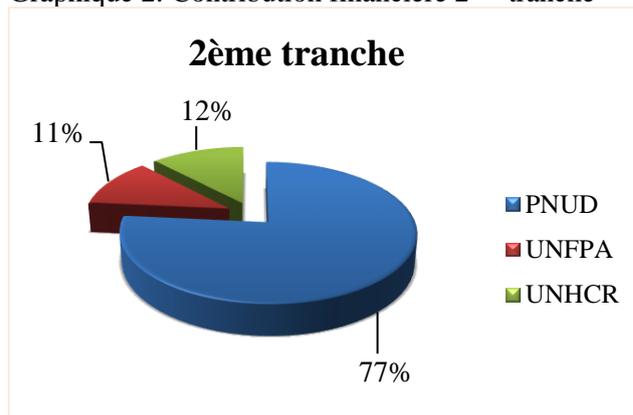
## 2.7. Ressources financières du projet

Les ressources financières mobilisées en faveur du Fonds pour la consolidation de la paix par bailleur se répartissent ainsi qu'il suit :

Tableau 1: Situation récapitulative des fonds mobilisés par bailleurs (en dollars)

<b>DONATEUR</b>	<b>1ère tranche</b>	<b>2ème tranche</b>
PNUD	1 569 741,26	672 746,25
UNFPA	234 213,80	100 377,34
UNHCR	196 929,85	106 039,15
<b>Total</b>	<b>2 000 884,91</b>	<b>879 162,74</b>

Source : PNUD

Graphique 1: Contribution financière 1<sup>ère</sup> trancheGraphique 2: Contribution financière 2<sup>ème</sup> tranche

Il sied de noter que le budget global approuvé par Fonds pour la consolidation de la paix et le transfert de la deuxième tranche sont soumis à la validation du bureau d'appui à la consolidation de la paix et au processus de prise de décision, et sous réserve de la disponibilité des fonds dans le compte de PBF.

Les apports du Gouvernement sont en nature.

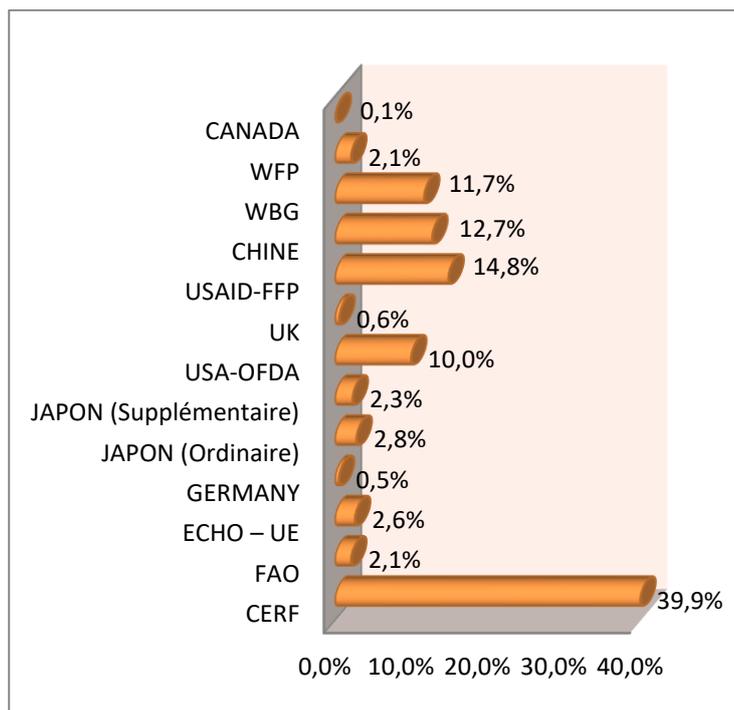
**Les échanges Communautés/Psychologues/Sages-femmes, mettent en confiance les victimes. Une dizaine d'activités socio-culturelles et sportives pour la promotion de la cohésion sociale, organisées.**

Les aspects catalytiques du projet ont drainé plus de 70 millions USD pour le relèvement (Japon, CERF, USAID, CRS, PAM, FAO, Chine, etc.).

**Tableau 2: Effets financiers catalytiques**

NOM DU DONNATEUR	MONTANT
CERF	9 413 919
FAO	500 000
ECHO – UE	617 284
GERMANY	124 000
JAPON (Ordinaire)	665 000
JAPON (Supplémentaire)	545 454
USA-OFDA	2 349 505
UK	137 741
USAID-FFP	3 500 000
CHINE	3 000 000
WBG	2 750 000
WFP	500 000
CANADA	22 710
<b>TOTAL</b>	<b>23 580 159</b>

**Graphique 3: Effets financiers catalytiques**



### **III. ETAT DES LIEUX DES RESULTATS PAR COMPOSANTE**

L'exercice d'analyse des résultats se fera selon l'axe des composantes du Projet. L'analyse exploitera la structuration du Projet telle que décrite dans le document de formulation et reprise dans le Cadre Logique. L'analyse mettra en évidence le degré de réalisation des activités et d'atteinte des résultats par composante.

#### **3.1. Composante 1: un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix**

Les résultats enregistrés proviennent en général d'activités préalables à l'existence même du Projet ou d'activités préparatoires à sa mise en œuvre. Dans cette composante, deux produits sont attendus.

##### **3.1.1. *Produit 1 : les plateformes et/ou comités manant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnelles***

Les plateformes de dialogue et de réconciliation organisées à travers l'appui du projet, ont mis en place 15 comités de dialogue dans les 13 districts et les 02 communes de plein exercice (29% de Femmes), avec 50% de jeunes qui se considèrent comme "ambassadeurs de la paix".

Le projet a permis la formation de 120 membres d'ONGs dont 20% de femmes et 55% de jeunes, sur la gestion des Projets, sensible aux conflits.

1500 participants aux plateformes (40% de Femmes) et 70% de moins de 30 ans, se sont engagés pour renforcer les acquis de la cohésion sociale. 4000 personnes sensibilisées (55% de Femmes et 60% des jeunes), pour la consolidation de la paix.

100 professionnels des médias (30% de femmes et 65% de moins de 30 ans), formés sur la déontologie journalistique et la couverture médiatique en post-crise.

Ces Comités, formés, opérationnels, à la disposition des sous-préfets/ maires pour la poursuite du dialogue intracommunautaire, ont déjà géré une vingtaine de conflits.

***3.1.2. Produit 2 : les campagnes de vulgarisation des dispositions des accords de cessez – le – feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées***

Les capacités techniques et matérielles du Conseil National du Dialogue (CND) ont été renforcées pour lui permettre de poursuivre ses concertations de rapprochement des acteurs, en vue de déboucher sur le dialogue national. 100 journalistes et professionnels des médias, formés sur les droits de l'enfant et de la femme, ainsi que sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, traitant de la participation de la femme à toutes les phases de la consolidation de la paix ( dont 20% femmes) et sur les reportages en post-crise. Il faut noter aussi le renforcement des capacités des radios locales de Mindouli et Kinkala (formation de 5 journalistes et animateurs, et dotation en équipements). 40 leaders communautaires et d'ex-combattant (12% femmes), identifiés comme "ambassadeurs de la paix".

### **3.2. Composante 2 : le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales**

Trois (3) principaux produits sont attendus sous cette composante :

#### **3.2.1. *Produit 1 : le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel***

Tous les documents nécessaires à l'exécution d'un Programme DDR, suivant les normes internationales ont été mis à disposition par l'expertise du projet et approuvés et signés du Ministre HCREC, notamment :

- La note de politique Générale DDR (Définition des concepts, critères d'éligibilité, modes opératoires des phases du DDR, communication, etc.)
- Les fiches support des différentes composantes du DDR (Désarmement, Identification, cartes de démobilisés, Profil socio – économique, suivi de l'ex-combattant, fiche de microprojet/compte d'exploitation prévisionnelle, parcours de l'ex – combattant
- Le plaidoyer engagé pour la disponibilisation des listes des ex – combattants en vue de finaliser la base des données, a permis au HCREC d'identifier sa vraie cible pour la poursuite du programme DDR.
- Le “Ramassage des armes” accompagné pour une collecte de plus de 8 000 armes
- Une base de données pour 5665 ex – combattants désarmés et profilés, toilettée
- La cartographie des bénéficiaires, finalisée
- Une étude des opportunités de réintégration, réalisée

#### **3.2.2. *Produit 2 : les bénéficiaires du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel***

En réponse aux recommandations des dialogues, et pour démarrer la réinsertion communautaire pour renforcer la cohabitation pacifique, le projet a financé :

- Des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d'infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d'un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% de femmes, dont 60% ont moins de 30 ans).

Autour des infrastructures de santé, le projet (PNUD, UNFPA et UNHCR) a mobilisé en synergie avec l'UNICEF (pour le forage d'eau) et l'OMS (pour les médicaments essentiels)

- 25 micro-projets de réintégration Communautaire (ex-combattants + communautés), pour 500 bénéficiaires (50% Ex-combattants dont 50% femmes).
- 05 initiatives d'associations féminines (100 bénéficiaires) pour l'octroi des moulins financées, répondant à la synergie avec le PAM, engagée pour l'approvisionnement des cantines scolaires en nourriture
- 08 groupements mixtes et individualités (306 personnes dont 20% femmes), ont été identifiés, sensibilisés et dotés en matériel agricole et de soudure (06 kits par groupement) et d'équipements de construction d'abris (tôles et planches)

### ***3.2.3. Produit 3 : les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex – combattantes et associées aux groupes armés***

L'appui du projet au "ramassage des armes" a permis de profiler 5665 ex-combattants (12% de Femmes), avec 80% de moins de 30 ans, ayant ainsi minimiser la population des jeunes à risque.

80 acteurs de la réintégration socio – économique (30% de femmes et 50% de jeunes), formés à travers 06 Modules sur l'approche 3x6 de la réintégration avec (les 06 étapes des 03 phases de la réintégration). Formation aussi sur la GAR de 100 participants (32% de femmes, 55% de moins de 30 ans). 20 ONG partenaires identifiées (dont 05 de Femmes) pour 5 secteurs (agriculture, élevage, services, commerce, transport), en vue d'accompagner le processus de consolidation de la paix avec tous les acteurs intervenant dans le Pool.

11 activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d'infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d'un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex – combattants et 60% membres des communautés dont 30% femmes, dont 60% ont moins de 30 ans).

38 microprojets d'activités génératrices de revenu(AGR) ont bénéficié à 800 personnes dont 55% de femmes et 50% de jeunes.

### **3.3. Composante 3 : le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits**

Cette composante est spécifiquement exécutée par les deux agences de protection (UNFPA et UNHCR), à travers des points focaux, coordonnés par l'équipe du projet qui relève du PNUD. Le résultat sera atteint à travers la mise en œuvre de trois (3) produits :

#### ***3.3.1. Produit 1 : le cadrage de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant la protection des droits humains***

240 relais communautaires pour la prévention, l'identification et le référencement des VGB aux organes spécialisés. Les activités de protection, notamment celle de la prise en charge psychosociale, des VBG, VSBG, des personnes en situation de handicap, vivant avec le VIH, prévues dans le document DDR.

#### ***3.3.2. Produit 2 : la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool***

Après des missions d'évaluation des zones de retour du Pool :

- Formation de 570 agents de la Force Publique et de la société civile sur la promotion des droits humains.
- 18 groupements communautaires locaux ont été identifiés comme victimes du conflit, bénéficiaires potentiels des microprojets PBF
- Un répertoire des dommages subis par les établissements publics, l'habitat et les moyens de subsistance dans les 08 districts touchés par la crise, réalisé
- 2 000 registres d'actes de naissance et autres équipements de bureau (ordinateurs, armoires, matériel et fournitures) distribués aux services de l'état civil du Pool et 50 agents de l'état civil,

sensibilisés et formés sur le système d'état civil ainsi que les risques d'apatridie dans le département

- 8 consultants recrutés et déployés (4 psychologues et 4 sages-femmes) dans quatre districts en vue de la prise en charge des VBG
- 20 émissions radiophoniques produites par 20 jeunes (10 de Kinkala et 10 de Mindouli) sur la cohésion sociale, la lutte contre les violences notamment les VBG, la prévention du VIH, la planification familiale et l'importance de l'école, appuyées

Toutes ces initiatives permettent de renforcer la cohésion sociale et mitigent partiellement les défis liés aux revendications "attentistes" des ex-combattants, dans l'espoir du démarrage du DDR.

### **3.3.3. *Produit 3 : un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel***

08 consultants (04 psychologues et 04 sages-femmes) recrutés pour la prise en charge des victimes du conflit en particulier pour accompagner les violences faites aux femmes (conjugales, VBG, VSBG).

Une vingtaine de jeunes recrutés (30% de femmes) pour la production d'émissions radiophoniques sur les aspects sensibles aux conflits (Cohésion sociale, violences communautaires, Prévention des maladies nées du conflit, etc.)

50 agents de l'état civil (20% de femmes et 50% de jeunes), sensibilisés et formés sur le système d'état civil ainsi que les risques d'apatridie dans le département du Pool.

Un groupement de 20 femmes autochtones (pygmée), a bénéficié de moulins et formé pour la gestion de l'activité

La formation sur la promotion du respect des Droits Humains de 72 agents de la force publique (24 Policiers, 23 gendarmes) et de la société civile(25), dont 20 % de femmes a beaucoup contribué à la diminution des violations et des abus des droit humains.

La construction de deux maternités à Kindamba (20 salles) et Loukouo (5 salles) avec déjà 80 interventions médicales, renforce la lutte contre les inégalités, encore que celle de Kindamba a été retenue comme relais pour accueillir les malades du Covid-19.

## **IV. ANALYSE ET APPRECIATION DES RESULTATS DU PROJET**

### **4.1. La pertinence du PBF**

#### **4.1.1. *Pertinence dans la conception du projet***

La mission d'évaluation finale du projet consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool a permis d'analyser de façon approfondie la question relative à la conception du projet. Cette analyse fait ressortir certains atouts mais aussi des faiblesses.

L'initiative de réaliser un projet de consolidation de la paix s'est avérée très positive dans le contexte du département du Pool marqué par un cycle de violences politiques et de rébellion armée dont les conséquences sont désastreuses pour le processus de développement du pays en général et du département en particulier.

Concevoir un tel projet était une manière d'apporter des réponses appropriées à des situations d'urgence créées par les violences politico – militaires.

Un des atouts est aussi le fait que la conception du projet était une réponse directe aux accords de paix signés entre le gouvernement et les représentants de la rébellion qui avaient accepté de déposer les armes. La pertinence du projet se caractérise par le fait que sa conception vient prolonger et concrétiser l'action politique de restauration de la paix engagée par les autorités du pays.

Un des atouts de la conception du projet est sa contribution dans le développement local de ce département. Cette contribution a revêtu la forme de coopératives de production et de vente dans le secteur du maraîchage et à travers les AGR. La méthodologie conçue pour la validation des microprojets, leur financement et leur assistance devant fonder l'organisation et le bon fonctionnement des coopératives a été relativement rigoureuse (voir Encadré 2).

### ***Encadré 3. Les principales étapes de la constitution des coopératives***

#### **(i) Organisation des ex – combattants et membres des communautés en GIE**

- localisation des ex – combattants dans la zone ;
- regroupement libre des ex – combattants avec les membres des communautés ;
- organisation des plateformes, mise en place de la structure coopérative ;

#### **(ii) Assistance au montage du micro projet**

- réunions préparatoires pour le montage du micro projet ;
- soumission du micro projet au Comité technique d'analyse ;
- financement du micro projet (1ère tranche) par le Comité technique après approbation ;

#### **(iii) Appui au démarrage**

- recherche de l'emplacement, achat des intrants et autres préparatifs;
- formation des membres du comité de gestion;
- appui/conseil continu depuis le démarrage des activités ;
- financement du micro projet (2e tranche) après la vérification du démarrage,

Enfin, la conception du projet, en combinant le développement local et la paix, s'inscrit dans une perspective visant à s'adapter aux réalités départementales et locales dans le contexte où la décentralisation est un instrument adéquat qui permet de prendre en compte les spécificités de chaque département, commune, district et village.

### **4.1.2. Les limites dans la conception du projet**

La pertinence et la cohérence de la conception ont revêtu une série de limites qu'il importe de mettre en évidence.

Une des limites ayant atténué la pertinence dans la conception du projet porte notamment sur la quasi-absence d'analyse pour argumenter scientifiquement la nécessité et la viabilité de l'approche stratégique adoptée et qui s'est traduite par l'implémentation des coopératives des ex – combattants

et des femmes victimes du conflit armé. La conception du projet aurait pu se fonder sur de telles analyses en recrutant un consultant spécialiste en économie communautaire et en organisation des coopératives. Cette limite est négligeable et ne peut en rien enfreindre à la vision du projet dans la mesure où il s'agit d'un projet IRF et non d'un projet de développement communautaire. Etant donné l'urgence du moment pour vite répondre au besoin de consolidation de la paix, l'étude réalisée sur les opportunités de réintégration était suffisante pour combler ce vide. Cette étude sur les opportunités était basée sur les principes suivants : (i) identifier par les comités de dialogue ; (ii) entériner par le comité technique ; (iii) utilité confirmée durant l'étude sur les opportunités de réintégration ; (iv) les moyens ne permettent pas de faire des actions de grande envergure. (prévues dans le DDR)

La deuxième limite découle d'une certaine confusion de la part des bénéficiaires directs (les ex – combattants notamment) sur la compréhension même de la problématique du projet. Au départ ces derniers étaient animés d'une certaine attitude de méfiance, de manque de confiance, etc. pour s'engager dans les activités. En cohérence avec ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent, ils ignoraient qu'il ne s'agissait pas d'un projet spécifique aux ex – combattants, mais il était question de parer à une situation urgente du moment dans une zone spécifique. Ainsi, la modicité des fonds n'a pas permis d'atteindre tout le monde. Le projet a plutôt privilégié les acteurs capables de maintenir l'environnement sécuritaire dans les localités de mindouli kinkala et kindamba et il s'est trouvé que la plupart de ces leaders étaient des lieutenants de Ntumi. C'est bien ce qui constitue l'objectif primordial de la réponse rapide.

## **4.2. L'efficacité du projet**

L'analyse et l'appréciation de l'efficacité du projet doivent être envisagées dans les deux acceptions du terme. D'un côté, l'efficacité renvoie au questionnement de l'atteinte des objectifs du Projet par rapport aux prévisions initiales. Autrement dit, la question ici est de savoir si et dans quelle mesure le Projet a produit les réalisations prévues, par rapport à la programmation initiale. D'un autre côté, l'efficacité renvoie à la notion d'atteinte des objectifs comme le but, la finalité du Projet. La question ici est alors de savoir si et dans quelle mesure le Projet a contribué à atteindre les buts recherchés.

### **4.2.1. L'efficacité dans la réalisation des actions prévues**

Le Prodoc qui a servi de référence à la réalisation des activités du projet avait prévu trois composantes. L'évaluation a permis d'analyser chaque composante, les activités prévues et les résultats atteints.

#### **4.2.1.1. Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix**

L'écrasante majorité des personnes concernées sont d'accord pour dire que le dialogue inclusif a fortement contribué à plusieurs changements :

- Un rapprochement indubitable entre les communautés locales et leurs autorités ;
- Le renforcement du règlement des conflits à travers l'opérationnalisation des 15 comités de dialogue (13 districts et 2 communes), mis en place par les plateformes de réconciliation ;
- La décrispation de la situation sécuritaire grâce aux bons offices du SNU (SRSG/UNCT) et par personnes interposées avec le Pasteur Ntumi ;
- l'allègement progressif du dispositif militaire vers les casernes initiales et le redéploiement de la police et de la gendarmerie, les communautés estimant que la position de l'armée n'inspire pas confiance, les ex-combattants étant désarmés ;

- l'amélioration des moyens d'existence et de subsistance des communautés, à travers un appui consistant au Relèvement communautaire ;
- la clarification du Statut du Pasteur Ntumi.

Le processus de dialogue, bien qu'ayant constitué une base solide pour une meilleure cohabitation pacifique, demande à être consolidé en tenant compte de certains aspects comme :

- Tout d'abord Il est indispensable que la formulation de recommandations soit accompagnée d'un mécanisme de suivi concret, immédiat, régulier et efficace de la mise en œuvre de celles – ci , d'une part, et d' un appui à la mise en œuvre directe de certaines des recommandations.
- L'officialisation du statut du Pasteur Ntumi, prélude à sa sortie/Intégration avec ses cadres, qui reste encore une condition sine qua non pour le retour à la confiance
- Le démarrage sans condition du DDR (les avis concourent sur la place de la réintégration dans la stabilisation), origine du leitmotif "attentistes" toujours brandi par chez les ex-combattants ;
- L'organisation du dialogue national, "espoir" d'un horizon apaisé vers les élections 2021, ainsi que de la résorption du « syndrome électoral » perceptible sur le terrain.

#### ***4.2.1.2. Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales***

Tous les documents nécessaires à l'exécution d'un Programme DDR, suivant les normes internationales ont été mis à disposition par l'expertise du projet et approuvés et signés du Ministre HCREC, notamment :

- La note de politique Générale DDR (Définition des concepts, critères d'éligibilité, modes opératoires des phases du DDR, communication, etc.)
- Les fiches support des différentes composantes du DDR (Désarmement, Identification, cartes de démobilisés, Profil socio-économique, suivi de l'ex-combattant, fiche de microprojet/compte d'exploitation prévisionnelle, parcours de l'ex – combattant
- Le plaidoyer engagé pour la disponibilisation des listes des ex – combattants en vue de finaliser la base des données, qui a permis au HCREC d'identifier sa vraie cible pour la poursuite du programme DDR.
- Le “Ramassage des armes” accompagné pour une collecte de plus de 8 000 armes
- Une base de données toilettée pour 5665 ex – combattants désarmés et profilés,
- La cartographie des bénéficiaires, finalisée
- Une étude des opportunités de réintégration, réalisée

On note donc des avancées très significatives dans le déroulement du processus. Toutefois le maintien de ces avancées est complètement tributaire d'une mise en œuvre rapide et concrète des engagements pris en vue du démarrage effectif du Programme DDR.

#### ***4.2.1.3. Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits***

Trois produits étaient attendus dans le cadre de cette composante : (i) le cadre de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant les droits humains, (ii) la force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool et (iii) un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel, y compris sur les questions de violences basées sur le genre.

Dans le cadre de cette composante, le succès du Projet peut être apprécié par les faits suivants :

Les derniers conflits gérés durant la période du confinement (Covid-19) par les comités de dialogue de Mayama, Kindamba et Mindouli, ont empêché de basculer dans les tensions et maintenir l'environnement de la libre circulation des personnes et des biens.

L'environnement sécuritaire impulsé à travers les actions du projet, a créé les conditions favorables à la libre circulation des sensibilisateurs du Covid-19. Grâce à la maternité (20 salles) construite par le projet, le district sanitaire de Kindamba a été retenu par le Gouvernement comme relais accueil des malades covid-19 de la Zone.

Le renforcement des activités Génératrice de Revenu mixtes de réinsertion durant le 2ème trimestre 2020 a contribué au maintien de la cohabitation pacifique. Les appuis catalytiques collectifs à certains ex-combattants dans la communauté, ont renforcé leur resocialisation et participé à la consolidation de la cohésion sociale.

C'est toutes ces dispositions qui ont conduit les leaders des ex-combattants à annoncer qu'ils restent « attentifs » à l'appel du SG des NU quant au maintien du cessez-le-feu.

Le maintien des psychologues/des sages-femmes pour la prise en charge des violences faites aux femmes, pendant le Covid-19, le renforcement de l'état civil pour minimiser les risques d'apatridie et le monitoring de la protection, ont été des actions perceptibles au niveau des acteurs et des communautés comme ayant beaucoup contribué à la consolidation de la paix et à la promotion des Droits Humains.

La sensibilisation de la Force publique, déployée pour faire respecter les mesures barrières du Covid-19, a renforcé la confiance.

#### ***4.2.2. L'efficacité économique des groupements***

La mission d'évaluation a tenté de répondre à la question suivante : dans quelle mesure l'objectif de réinsertion économique des ex – combattants et des victimes des conflits armés a été atteint ? Dans quelle mesure, le projet a permis de consolider la paix dans le département? Les échanges menés auprès des bénéficiaires ont permis de répondre à ces deux interrogations qui correspondent aux objectifs fondamentaux poursuivis par le projet. Ainsi, l'efficacité est analysée en se basant essentiellement sur discussions et échanges de vue menée auprès des membres de groupements localisées à Kinkala, Mindouli et Kindamba.

Les activités de développement économique sont pertinentes car elles répondent à des besoins très importants des communautés. Comme l'a dit un membre de groupement à Mindouli : « la considération d'un individu dépend de sa productivité et de sa richesse ».

Les AGR et les groupements ont été soutenus. L'aspect appui technique (formation et suivi), gagnerait à être intensifié et renforcé, car il est un des principaux facteurs de réussite sur le long terme de ces activités. A titre d'illustration, deux moulins à foufou sont tombés en panne à Kindamba. Un, a été réparé à partir des recettes propres du groupement ; l'autre pour incapacité d'autofinancement est resté en ruine.

#### **4.2.3. L'efficacité sociale**

Les groupements mis en place n'ont pas seulement une efficacité économique. Ils possèdent également une efficacité sociale en ce sens qu'ils ont contribué à apporter des solutions à certains problèmes sociaux. Ainsi, les membres desdits groupements ont pu avoir non seulement une activité génératrice de revenu, mais aussi permettre à leurs communautés d'avoir des occupations autour des activités mises en œuvre par les groupements.

Toutefois lors des échanges, les répondants ont clairement mis en évidence que les groupements leur ont permis d'avoir une activité utile, d'assumer des responsabilités de gestion, d'apprendre à réaliser des activités collectives. Les femmes ont clairement affirmé que les groupements ont contribué pour beaucoup d'entre elles d'avoir une occupation autre que celle de s'occuper du ménage.

Un autre aspect social qui est souvent revenu lors des focus groupe est la solidarité que les groupements ont entraînée parmi les hommes comme parmi les femmes (ex – combattants et jeunes de la société civile) en leur donnant l'opportunité de mener des activités ensemble et de s'entraider.

#### **4.2.4. L'efficacité politique**

L'efficacité du projet se traduit également sur le plan politique par la capacité de celui-ci à consolider la paix dans le département. Un des objectifs du projet était de contribuer à améliorer le climat de paix et d'empêcher que les bénéficiaires ne reprennent les armes pour manifester leur mécontentement. A la question de savoir si le projet a atteint l'objectif de retour à la paix, les bénéficiaires interrogés ont répondu par l'affirmative.

Cependant le démarrage effectif du DDR reste un impératif de pérennisation des acquis, car le risque de basculer dans les violences demeure toujours pour des jeunes oisifs. Dans les focus groupes comme dans les entretiens avec les informateurs clés, un argument était souvent avancé pour montrer l'efficacité politique du projet : « *aucun ex – combattant qui a bénéficié de la subvention du projet et de l'insertion économique n'est prêt à rejoindre les rangs de la rébellion* ». Cela pose toutefois le problème d'étendre l'intervention aux fins d'atteindre le maximum d'ex – combattants.

### **4.3. L'efficience du projet**

« L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités » cf. . *Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats*

de développement, PNUD 2009. Pour ce faire, il faudra en somme analyser la gestion des ressources du Projet (financières, humaines, matérielles et logistiques), la gestion des systèmes et procédures d'exécution (organisation et fonctionnement des organes et instances impliqués dans la mise en œuvre du Projet), de manière à repérer ce qui a pu constituer une entrave ou au contraire un stimulateur pour l'atteinte des résultats du projet.

La réflexion sur l'efficacité du PBF portera principalement sur la gestion du projet, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources, la gestion des budgets alloués, l'exécution des ressources financières, humaines et matérielles, l'efficacité de l'assistance et du suivi du projet.

#### 4.3.1. Situation de l'exécution financière

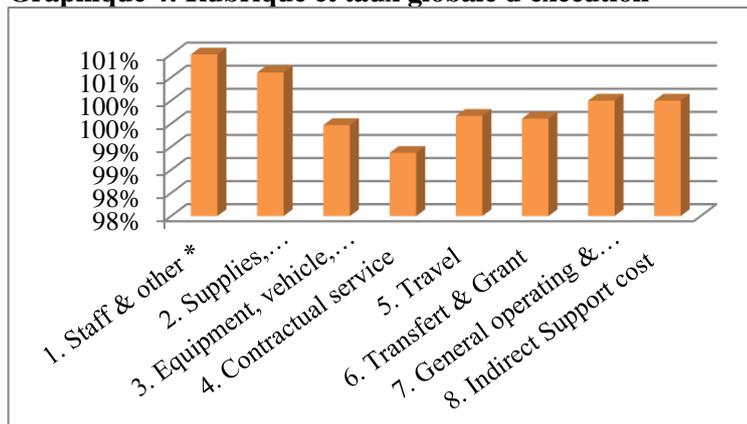
Le Projet « Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool » est financé par les contributions numéraires du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNHCR. La revue des plans de travail et des bilans d'exercice disponibles sur la période d'exécution du projet, fait ressortir un total de programmation financière de 2 880 048,58 USD. Le taux d'exécution budgétaire sur ces ressources programmées s'établit à 100%, ainsi qu'il ressort dans le tableau suivant :

Tableau 3: RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET COG10 00108859						
Rubriques	Budeget total	Dépenses PNUD	Dépenses UNFPA	Dépenses UNHCR	Dépenses Totales Novembre 2019	Taux d'exécution GLOBAL
1. Staff & other *	600 000,00	605 507,20	-	-	605 507,20	101%
2. Supplies, commodities**	811 679,23	556 000,00	164 703,91	95 948,59	816 652,50	100,61%
3. Equipment, vehicle, fournitures	94 500,00	94 000,00	-	-	94 000,00	99,47%
4. Contractual service	771 661,42	566 514,44	69 296,09	127 146,98	762 957,51	98,87%
5. Travel	222 505,50	131 264,00	59 800,00	30 705,50	221 769,50	99,67%
6. Transfert & Grant	139 040,58	94 300,00	16 900,00	27 300,02	138 500,02	99,61%
7. General operating & Other	52 247,59	48 198,09	2 002,00	2 047,50	52 247,59	100%
8. Indirect Support cost	188 414,40	146 704,86	21 889,00	19 820,40	188 414,26	100%
<b>Total</b>	<b>2 880 048,72</b>	<b>2 242 488,59</b>	<b>334 591,00</b>	<b>302 968,99</b>	<b>2 880 048,58</b>	<b>100%</b>

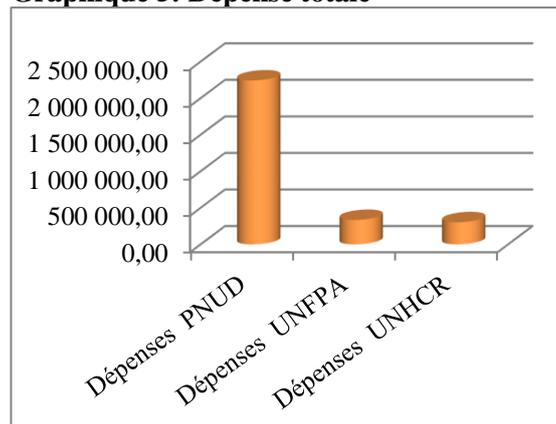
\*\*Les équipements de la maternité revenus plus chers

\*dépassement dû au salaire du consultant durant les 4 mois de retard de démarrage liés au prérequis

**Graphique 4: Rubrique et taux globale d'exécution**



**Graphique 5: Dépense totale**



L'efficacité comme capacité à atteindre des objectifs au mieux de ressources données s'apprécie à deux niveaux au moins sur le projet de Consolidation de la paix. A un premier niveau, l'on peut mesurer l'envergure des efforts faits pour optimiser l'impact des ressources dans le sens d'en faire parvenir le maximum possible aux bénéficiaires. Au second niveau d'analyse de l'efficacité, il s'agira d'évaluer la portée de la valeur ajoutée induite en échange des ressources consommées.

En ce qui concerne la gestion des moyens financiers, les procédures à l'intérieur desquelles elle s'effectue, celles du PNUD, sont de standard international, et permettent de sécuriser dans la transparence des acquisitions au meilleur rapport coût – avantage. La gestion des ressources budgétaires apparaît d'autant plus efficace, sous ce rapport, que les coûts d'opération ont été réduits à un minimum. Dans le département du Pool, la mise en œuvre ne coûte pratiquement directement rien au projet, dans la mesure où le PNUD ne lui facture pas de frais liés à la mobilisation de ses capacités humaines et logistiques dans la préparation et l'exécution des activités.

Si la gestion des deniers a été vertueuse dans le principe, des errements de programmation et d'approche ont toutefois été notés et sont les signes d'une certaine forme d'inefficacité. En effet, les bénéficiaires ont pu disposer d'un fonds de fonctionnement mais insuffisant pour les attentes (gestion des conflits et suivi des groupements)

S'agissant des AGR, c'est l'approche qui s'est révélée très inefficace. En effet, la première tranche du financement ayant servi à l'aménagement des champs (déroussaillage, dessouchage, labour, achat de matériel agricole, construction de hangar) a été jugée très insuffisante. De plus, par respect des règles sur la préservation de la nature, le projet n'a pas prévu l'achat de tronçonneuses par exemple. Les montants alloués à la première tranche répondent donc bien aux besoins évalués en fonction des terrains visités.

Du point de vue des valeurs ajoutées, la question est de savoir quelle est leur ampleur et qualité au regard des ressources consommées dans les conditions d'efficacité examinées au paragraphe précédent. Si le projet a bien permis aux communautés ciblées de faire des pas dans la consolidation de la paix, notamment en matière de gestion des conflits, aux AGR, à des services domestiques divers, etc., la qualité intrinsèque de ce résultat est cependant obérée par le faible niveau de la subvention.

Ces commentaires illustrent la faible efficacité du PFB en matière d'exécution financière, sur des ressources jugées insuffisantes, mais qu'on n'a pu consommer de façon satisfaisante.

#### 4.3.2. Contribution des différentes agences

<b>Tableau 4: RAPPORT FINANCIER PNUD DU PROJET COG10-00108859</b>			
<b>Rubriques</b>	<b>Budget approved and received</b>	<b>Expenditure</b>	<b>Taux d'exécution Global</b>
<b>1. Staff &amp; other personnel**</b>	600 000,00	605 000,00	101%
<b>2. Supplies, commodities</b>	559 730,64	556 000,00	99%
<b>3. Equipment, vehicle, furn</b>	94 500,00	94 000,00	99%
<b>4. Contractual service</b>	566 514,44	567 210,00	100%
<b>5. Travel</b>	132 000,00	131 264,00	99%
<b>6. Transfert &amp; Grant</b>	94 840,56	94 300,00	99%
<b>7. General operating &amp; Other</b>	48 198,09	48 000,00	100%
<b>8. Indirect Support cost</b>	146 704,86	146 704,86	100%
<b>Total</b>	<b>2 242 488,59</b>	<b>2 242 488,59</b>	<b>100%</b>

Source : PNUD

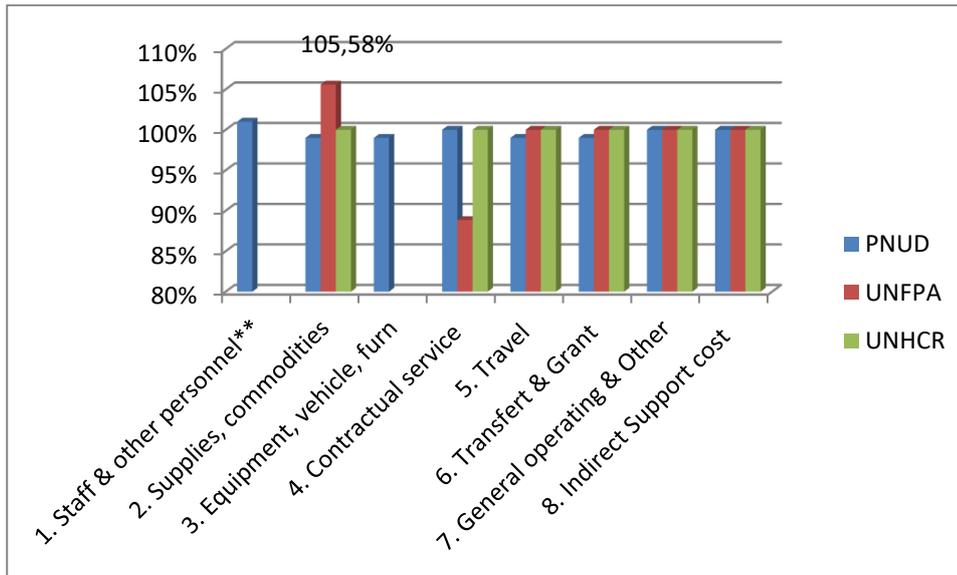
<b>Tableau 5: RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL UNFPA DU PROJET MPTF Proj. N° 00110558 PBF/IRF 243</b>			
<b>Rubriques</b>	<b>Budget total</b>	<b>Montant dépensé</b>	<b>Taux d'exécution GLOBAL</b>
<b>1. Staff &amp; other</b>	-	-	
<b>2. Supplies, commodities**</b>	156 000,00	164 703,91	105,58%
<b>3. Equipment, vehicle, furn</b>	-	-	
<b>4. Contractual service</b>	78 000,00	69 296,09	88,84%
<b>5. Travel</b>	59 800,00	59 800,00	100,00%
<b>6. Transfert &amp; Grant</b>	16 900,00	16 900,00	100,00%
<b>7. General operating &amp; Other</b>	2 002,00	2 002,00	100,00%
<b>8. Indirect Support cost</b>	21 889,00	21 889,00	100,00%
<b>Total</b>	<b>334 591,00</b>	<b>334 591,00</b>	<b>100,00%</b>

Source : Rapport financier PBF UNFPA juillet 2020

<b>Tableau 6: RAPPORT FINANCIER UNHCR DU PROJET PBF</b>			
<b>RUBRIQUES</b>	<b>Budget Total Perçu</b>	<b>Montant Dépense</b>	<b>Taux d'exécution Globale</b>
1. Staff and other Personnel			
2. Supplies, Commodities and Materials	95948,59	95948,59	100%
3. Equipment, Vehicles and Furniture			
4. Contractual Services	127146,98	127146,98	100%
5. Travel	30705,50	30705,50	100%
6. Transfers and Grants to Counterparts	27300,02	27300,02	100%
7. General Operating and other Direct costs	2047,50	2047,50	100%
8. Indirect Support Costs	19820,40	19820,40	100%
<b>Total project costs</b>	<b>302 969</b>	<b>302 969</b>	<b>100%</b>

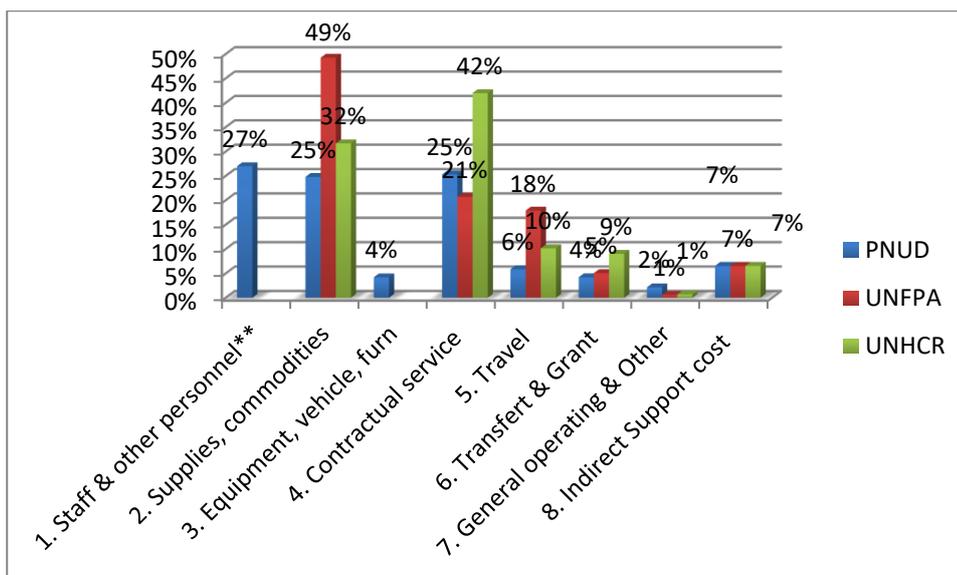
Source : UNHCR

**Graphique 6: Taux d'exécution globale par institution**



Au regard de ces chiffres, il apparaît que les dépenses de deux agences ont excédé les 100%. Il s'agit de l'UNFPA (105,58%) et du PNUD (101%). En fait, il ne s'agit pas d'un dépassement des montants prévus, mais des ajustements internes. S'agissant du PNUD, le contrat du consultant sur les infrastructures étant prolongé pour quatre mois, une prise en charge devrait suivre ce prolongement, à cause du retard sur les prérequis. Cette augmentation a été compensée en greffant sur certaines rubriques sans effet négatif réel. Au niveau de l'UNFPA, il s'agit du coût des équipements de la maternité étaient devenus plus chers que prévus, il était nécessaire que l'augmentation soit compensée en ponctionnant sur la rubrique « Contractual service » sans que cela ne puissent biaiser les résultats attendus.

**Graphique 7: Montant dépensé par institution**



Par rapport au montant total dépensé par l'UNFPA 49% du montant total qui a été consacré sur les fournitures produits ce qui explique taux d'exécution de 105%. Quant à UNHCR, 42% et 32% du

montant total dépensé ont été affecté respectivement aux rubriques 2 et 4. La contribution du PNUD est quasiment le même sur la rubrique 1, 2, 4.

#### **4.3.3. Ressources humaines**

Les ressources humaines mobilisées pour la gestion du PFB, notamment en ce qui concerne l'implication des autorités locales, sont adaptées à la situation spécifique du Projet. Cela a permis une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des microprojets, avec plus d'aisance et de sécurité. Cela leur a permis aussi de faire de bons résultats en matière de mobilisation sociale, de sensibilisation sur la culture de paix. Ce choix a donc été très efficient pour la mise en œuvre du Projet.

Ainsi, à la fin du Projet et la fin des contrats de ce personnel motivé, se pose la question de la relève dans le suivi des acquis du Projet. Pour pallier ce genre de situation de blocage et aussi assurer la relève à la fin du projet, la mise en œuvre du DDR est vivement attendue.

#### **4.3.4. Ressources matérielles et logistiques**

Le PFB dispose d'un siège fonctionnel et équipé dans les locaux de la représentation du PNUD à Brazzaville. Le projet avait mis à la disposition des animateurs un véhicule Land Cruiser 4x4, (10 places, 5 portes), des équipements de radiocommunications et de télécommunications satellitaires (Motorola) pour se déplacer correctement sur le terrain tout en restant en contact avec le siège.

D'une manière générale, ces équipements étaient suffisants et les procédures de mise à disposition desdites ressources par le PBF semblent avoir été bien maîtrisées. A ce niveau, les dépenses effectuées ont été bien appréciées par le personnel, du fait de l'amélioration significative de la mobilité et de l'autonomie et de la minimisation des risques que cela permet pour les missions de terrain.

Des équipements informatiques, audiovisuels et didactiques adéquats ont été également acquis par le Projet, pour faciliter les actions d'IEC, de sensibilisation et de communication sur la culture de la paix. A ce niveau également, les ressources semblent avoir été utilisées de façon efficiente. Aucune entrave, de nature à impacter négativement sur les résultats, n'a été relevée par la mission ou signalée, dans l'acquisition ou la gestion efficiente des ressources matérielles et logistiques du Projet.

### **4.4. La durabilité**

« La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices d'une initiative perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin » (cf. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, PNUD 2009). Elle est aussi définie, dans les projets par l'analyse des résultats économiques et financiers quantitatifs, comme « la probabilité du maintien dans le long terme des avantages et la résilience au risque des flux permanents des avantages nets du projet au fil du temps (actif, compétences, installations ou services améliorés) » (cf. Directives révisées du Groupe de la Banque Africaine de Développement en matière d'élaboration du Rapport d'Evaluation de Performance de Projet, 2001). Plusieurs facteurs sont généralement pris en compte, dont les principaux, applicables au PBF, sont analysés ci – dessous.

#### **4.4.1. Engagement des autorités**

Le cadre légal et réglementaire facilitant la réinsertion des ex – combattants et leur soutien socio – économique existe à travers la série des accords signés et les mesures d'accompagnement prises au

niveau des plus hautes instances du pays. La nouvelle loi de 1992 sur les groupements coopératifs a été aussi un élément de libéralisation, favorable à la création de coopératives pour les ex – combattants, parce que permettant désormais à seulement sept (7) à dix (10) personnes, qui se choisissent librement, de se constituer en coopératives. De plus, les unions de coopératives peuvent maintenant traiter directement avec les bailleurs de fonds.

L’engagement des autorités à maintenir et renforcer le processus de paix et notamment la réinsertion est également perceptible notamment à travers les programmes soumis aux partenaires techniques et financiers, pour consolider les acquis pour les ex – combattants mais surtout parachever les autres aspects des Accords de paix, tels que : (i) le renforcement de la décentralisation (qui intègre le processus électoral en perspective), (ii) l’élaboration de programmes de renforcement des capacités, (iii) l’élaboration et la mise en œuvre du programme DDR de la zone concernée.

#### **4.4.2. Soutien sociopolitique**

L’engouement et l’engagement manifestés durant nos visites de terrain : les membres des groupements (masculins et féminins) ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de poursuivre le processus, même après la fin du projet, d’abord pour les avantages matériels et financiers acquis, pour la nouvelle reconnaissance de leur statut économique et social, voire politique et, enfin pour les espoirs nourris quelles que soient les perspectives de l’après – projet.

D’autres paramètres de durabilité, symptomatiques de l’engagement des bénéficiaires, sont perceptibles dans la dynamique interne des groupements, par exemple ( i) une forme d’autocontrôle réciproque qui s’installe entre responsables venant de communautés ou de groupes sociaux différents mais collaborant au sein d’un même groupement, ce qui renforce aussi la gouvernance interne, (ii) une meilleure communication intra et inter – communautés, (iii) une nouvelle adhésion à la culture de paix et des relations apaisées entre communautés et enfin, (iv) la concurrence stimulante qui s’instaure en matière de capacitation des acteurs de différentes communautés.

Cependant, des mesures d’encouragement et d’accompagnement des bénéficiaires sont vivement souhaitées, en particulier en termes d’accroissement des capacités financières des groupements, de renforcement des capacités (en alphabétisation fonctionnelle et gestion) et d’appuis/conseils. Mais, la réduction de la pauvreté et l’amélioration de la situation des femmes et des groupes vulnérables ne peuvent être durables que si les groupements et les AGR elles – mêmes sont viables et accroissent leurs moyens financiers et compétences techniques et managériales. C’est toutes ces actions de soutien aux populations vulnérables qui, appuyées du démarrage sans condition du DDR, ainsi que de l’organisation du dialogue national, constituent l’espoir d’un horizon apaisé vers les élections de 2021, ainsi que de la résorption du « syndrome électoral » perceptible sur le terrain.

#### **4.4.3. Viabilité économique**

Le succès de l’opération dépend aussi effectivement du caractère approprié des situations ou politiques économiques sectorielles en place dans le pays et surtout leur application dans la zone du Projet. En effet, ces groupements coopératifs évoluent dans un environnement économique particulier, marqué par la pauvreté, l’analphabétisme et en même temps en présence de potentialités agricoles et minières qui pourraient être exploitées de manière plus profitable pour elles. Il est donc

urgent de mettre en œuvre, dans la zone, la panoplie de politiques sectorielles qui existeraient en matière de promotion du secteur privé, de promotion du genre, de promotion de la microfinance, de développement rural par un appui consistant à la filière maraîchère, l'élevage, l'organisation des marchés.

Le potentiel de viabilité économique existe, mais il faudrait mieux l'organiser, à travers par exemple : (i) l'application dans la zone d'une politique d'appui au secteur privé, (ii) le déploiement d'un système approprié de microfinance, (iii) la réflexion sur un système d'accès accru aux retombées de l'exploitation minière, et, (iv) plus généralement la mise en œuvre d'un programme global de développement économique et social de la zone. La dynamique enclenchée par le projet, en matière de microprojets est économiquement viable, mais le serait davantage dans de telles conditions améliorées.

## **4.5. L'impact**

### ***4.5.1. Impact sur le développement institutionnel***

Le PBF devait contribuer au perfectionnement ou autres changements dans les normes et pratiques (capacités institutionnelles du HCREC, du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et des autorités locales, cadre de politiques en matière de réinsertion socio – économique d'ex – combattants et de femmes victimes, capacités d'organisation et de gestion des coopératives, etc.).

Sur ce plan il y a eu, malgré tout, une amélioration réelle des capacités à la fois des coopératives, du HCREC et des animateurs. Toutefois, les efforts restent à faire auprès des services départementaux et des instances de développement local. En même temps, le HCREC, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le personnel ont accru leurs capacités d'analyse de politiques en matière de DDR, d'approche coopérative et de microprojets grâce aux formations, aux équipements et appuis/conseils reçus du PBF.

Ce qui devait induire également, pour le HCREC et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation une meilleure harmonisation entre leurs capacités et leurs mandats. Au niveau méso économique, les maires, les autorités locales et les ONG locales ont aussi amélioré un tant soit peu leurs capacités d'analyse, de planification et de prestations de services, grâce au PBF, mais il conviendrait aussi de renforcer de manière significative ce niveau essentiel du système d'appui – conseils aux bénéficiaires.

Des capacités internes ont été développées au sein de l'exécution nationale, notamment en matière de réalisation de programmes de développement ultérieurs, de formation des personnels. Des transferts de compétences ont eu lieu, en particulier dans les domaines du suivi des opérations de développement en zones de crise.

Toutefois, ces éléments d'impact positif réel ne peuvent être soutenus que par la mise en œuvre effective du programme DDR.

### ***4.5.2. Impact sur le développement humain***

Sur le plan individuel, les bénéficiaires ont affirmé avoir sensiblement amélioré leur bien être à plusieurs niveaux :

- Leur occupation à plein temps dans des activités productives, qui leur génèrent des revenus, alors que la plupart d'entre eux évoluaient dans l'oisiveté et la misère ;
- Ces revenus leur permettent d'améliorer l'accès et la participation financière à la scolarité de leurs enfants ;
- Ces nouveaux revenus leur permettent de mieux prendre en charge leurs dépenses de santé ;
- Leurs activités productives leur procurent en plus une grande quantité de produits d'autoconsommation pour leurs ménages ;
- L'implication dans ces activités accroît leur sentiment de bénéficier de plus de considération, de participation, voire d'appartenance à la vie économique et sociale, à travers les réunions, rencontres, séances et visites de travail, avec les autorités étatiques, les bailleurs de fonds, les autorités locales, les ONG, les consultants, les animateurs, en plus des voyages et échanges avec d'autres communautés, etc.

#### **4.5.3. Impact sur la consolidation**

Compte tenu de tous les avantages qui précèdent, les bénéficiaires ont d'autres préoccupations que la rébellion, eux et leurs proches, ils pensent plutôt à faire prospérer leurs AGR et consolider ces acquis qui, leur permettent désormais de nourrir leurs familles et d'être mieux considérés dans leur propre société. Dans ce sens, ils restent convaincus que les affaires ne peuvent se fructifier que dans la paix et le développement et, sont à ce titre, des acteurs intéressés pour la diffusion des messages de paix.

De plus, ils ont été sensibilisés et formés à la culture de la paix et beaucoup d'entre eux ont été initiés à la Communication sur les Changements de Comportement, ce qui fait d'eux des vecteurs et atouts considérables pour atténuer dans l'immédiat les éventuels actes de vandalisme, voire les arrêter définitivement à moyen terme et, également pour instaurer durablement des relations harmonieuses intra et intercommunautaires dans la zone et dans le pays.

#### **4.6. Cadre de mise en œuvre et de suivi – évaluation**

La mise en œuvre du projet « Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool » a été confiée à trois agences d'exécution du SNU (PNUD, UNFPA et UNHCR). Le PTA consolidé, le plan de suivi, le plan d'achat et le journal actualisé des risques, ainsi que le cadre des ressources et des résultats revu dès le démarrage ont permis à chaque agence d'assurer le suivi et le contrôle de qualité des activités du projet pour leurs partenaires d'exécution. Le PNUD a assuré la coordination entre les trois agences, y compris la cohérence des activités et des groupes cibles, le suivi conjoint et la compilation du rapport narratif et financier.

A la suite du départ du Chargé de suivi – évaluation, recruté par le Projet et conformément au plan de S&E élaboré dès le démarrage du projet, l'équipe projet en étroite collaboration avec les agents du HCREC, de la CAMP, des services techniques départementaux, des points focaux des 7 ministères membres du comité de coordination (Comité Technique du Projet), ont assuré le relais en organisant régulièrement des missions de suivi des activités initiées en réalisant des entretiens avec les bénéficiaires, les autorités locales et les acteurs locaux. Chaque mission de suivi, est sanctionnée par un rapport de mission, faisant ressortir l'état d'avancement des activités de terrain, les contraintes et les mesures correctives à prendre. Des réunions périodiques de taskforce (Agences, HCREC, CAMP, Ministères Clés), débattent de l'état d'avancement du projet et des orientations éventuelles à présenter au comité de Coordination (Comité Technique). En plus du suivi périodique des activités, une visite

à mi-parcours a été réalisée avec le point focal du Congo au PBSO, sanctionnée par un rapport attestant des résultats probants du projet

Une évaluation de l'état d'avancement du projet et du résultat de la plupart des activités phares, notamment celles liées au dialogue et aux activités de réhabilitation, se fait périodiquement durant la réunion de coordination (Comité Technique). Un dernier suivi-évaluation a été réalisée avec la participation de toutes les parties prenantes pendant le confinement dégressif en juin 20 (ci-dessous le lien du rapport).

## V. CONCLUSION

---

### 5.1. Constats et leçons

La pertinence de la conception et de l'exécution du PBF au regard de la situation qui prévalait dans le département du Pool est justifiée. Le projet a non seulement apporté une réponse au mécontentement d'une population qui était confrontée à la pauvreté et n'avait plus de perspective, mais aussi aux engagements politiques pris par le gouvernement à travers des négociations qui avaient impliqué des pays amis, pour faire revenir la paix dans le département. L'étude réalisée sur les opportunités de réintégration a permis d'appréhender le contexte sociologique et la microéconomie de ce département afin d'en déduire les formes d'organisation les plus appropriées de coopératives à mettre en place, les appuis à apporter, les atouts et les limites de ce type d'organisations économiques et les recommandations pertinentes pour assurer leur organisation et fonctionnement adéquat, leur viabilité et durabilité.

En matière d'efficacité, dans l'ensemble, au regard des résultats obtenus, on peut estimer que la performance du PBF est bonne. Les entretiens menés par la mission, les focus groupes organisés avec les bénéficiaires, ont montré clairement que la stratégie menée se fondant sur la constitution et l'appui apporté aux coopératives a été efficace : Aucun ex – combattant inséré dans les groupements n'entend reprendre les armes et rejoindre une quelconque rébellion.

S'agissant de l'efficacité des moyens, les ressources financières, bien que jugées insuffisantes par rapport aux attentes des bénéficiaires, elles ont été consommées totalement (100%), donc de façon satisfaisante. Il en est de même pour la gestion des ressources humaines et matérielles.

Quant à l'impact et la durabilité, les résultats enregistrés ont eu un impact appréciable sur le développement institutionnel, sur le développement humain et sur la consolidation de la paix. La durabilité des acquis est tout aussi satisfaisante, au regard de la situation avant – projet des bénéficiaires, qui était assez difficile et l'engagement résultant de leur nouvelle situation économique. Le PBF a pu donc procurer des revenus et surtout insuffler une nouvelle dynamique micro-économique et sociale au niveau des bénéficiaires et de leurs communautés. Cela a produit des changements significatifs sur le plan de leur statut social, des relations sociales à l'intérieur de leurs groupes, des comportements et de la culture de la paix. *Les bénéficiaires des groupements, ex – combattants et aussi femmes victimes, ont exprimé durant la présente mission d'évaluation finale du PBF: (i) leur satisfaction d'avoir pu accéder aux subventions et d'avoir été organisés en groupements, (ii) d'avoir pu accroître leurs revenus individuellement et collectivement, (iii) d'avoir pu participer pour certains à la prise de décision dans leurs communautés, (iv) leurs attentes quant à la consolidation et l'accroissement des financements reçus.*

Le terrain est donc suffisamment favorable, pour accueillir le prochain programme DDR. Mais en attendant, la rupture entre l'arrêt des activités du PBF et le démarrage effectif de processus DDR, risque d'être préjudiciable à ses acquis, quand même considérables, mais encore fragiles.

### 5.2. Recommandations

Considérant ces différents niveaux d'appréciation, la mission recommande un démarrage immédiat du « programme DDR », pour éviter une rupture dans la préservation des acquis du PBF.

Le processus DDR serait ainsi la transition et la consolidation des acquis. Mais, compte tenu du besoin pressant exprimé par les bénéficiaires, il convient de rappeler et mettre l'accent, non seulement sur un démarrage rapide de ce programme, mais aussi sur les actions clés à privilégier.

***Du point de vue dialogue/réconciliation/cohésion sociale***

- Mettre tout en œuvre pour encourager et urger les conditions pour la mobilisation des ressources de la contrepartie nationale en vue du démarrage du DDR dont le Prodoc a été signé entre le Gouvernement et le PNUD pour un montant de 16, 6 Millions de dollars (4 millions USD par le Gouvernement).
- Encourager le SNU à appuyer la mobilisation des ressources pour consolider les acquis à travers le renforcement de de la cohésion sociale impliquant les jeunes à risque et les femmes vulnérables à l'instar du PNUD qui a mobilisé 545 454 USD auprès du Japon.
- Préparer le Conseil national de dialogue à poursuivre ses concertations en vue d'un aboutissement heureux sur un dialogue national avant les élections prochaines de 2021.
- Appuyer le Gouvernement en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de cohésion sociale et de solidarité.
- Renforcer les capacités matérielles des CLD pour assurer leur mobilité permanente et en toute sécurité pour le règlement des conflits intercommunautaires.
- Appuyer le renforcement de l'instauration de l'autorité de l'Etat

***Du point de vue consolidation des acquis à travers la mobilisation des ressources pour telles ou telles actions (DDR, Renforcement...groupements, AGR.)***

- Renforcer les appuis financiers aux groupements (ex – combattants et femmes)
- Accroître l'assistance aux femmes victimes dans le domaine de la formation et de l'accompagnement.
- Renforcer l'appui aux collectivités locales dans la conduite de microprojets et une forte responsabilisation des autorités locales dans le suivi/accompagnement des groupements d'ex-combattants et de femmes

***Du point de vue promotion de DH (Capitation des acteurs, actions de lutte contre les inégalités, risque d'apatridie, la santé de la femme, etc.)***

- Renforcer les capacités des comités engagés dans la conception et le suivi des initiatives communautaires, en vue de répondre aux besoins du processus DDR prochain.
- Renforcer le cadre d'état civil en vue de minimiser les risques d'apatridie car une grande partie des jeunes ne disposent d'aucune pièce d'identité nationale.
- Soutenir l'action des psychologues et des sages-femmes en affectant du personnel qualifié dans les infrastructures réhabilitées (CSI, maternité).

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Facteurs d'influence sur le projet

FACTEURS	POSITIFS	NEGATIFS
<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un organe d'analyse et d'orientation co-présidé par le PNUD et le HCREC, qui se réunit mensuellement</li> <li>Existence d'une équipe de projet au PNUD, dirigée par un CTP, qui coordonne l'exécution des activités des agences</li> <li>Amélioration de l'environnement sécuritaire et de la situation socio-économique</li> <li>Organisation des plateformes</li> <li>Mise en place des CLD pour la prévention des conflits</li> <li>Renforcement de la cohésion sociale</li> <li>Mise en place des activités HIMO et des AGR</li> <li>Prise en compte de la dimension genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible conviction des ex-combattants de la mise en œuvre du projet</li> <li>Couverture insuffisante de toutes les localités du département</li> </ul>
<b>Externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un Pro doc approuvé et signé</li> <li>Existence d'un Comité de pilotage</li> <li>Intérêt croissant de la communauté des donateurs pour le processus de consolidation de la paix dans le département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des fonds alloués</li> <li>Lenteur dans l'exécution de certains prérequis</li> <li>Absence des fonds de contrepartie</li> <li>Propagation de la pandémie du Covid-19</li> </ul>

## Annexe 2 : Matrice de mesure des performances du Projet ('E' = Elevé, 'M' = Moyen et 'F' = Faible)

Niveau Produit				Niveau Activités					
Produit 1	Rating			Attentes spécifiques	Réalisations observées	Rating			
	E	M	F			E	M	F	
Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix	■			Les plateformes de dialogue et/ou comités (3 plateformes et 13 comités) menant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'opérationnalisation des 15 comités de dialogue (13 districts et 2 communes), mis en place par les plateformes de réconciliation, participent du renforcement de la cohésion sociale</li> <li>Les capacités techniques et matérielles du Conseil National du Dialogue (CND) ont été renforcées pour lui permettre de poursuivre ses concertations de rapprochement des acteurs</li> </ul>	■			
				Les campagnes de vulgarisation (50) des dispositions des accords de cessez-le-feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 journalistes et professionnels des médias, formés sur les droits de l'enfant et de la femme, ainsi que sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies</li> <li>Le renforcement des capacités des radios locales de Mindouli et Kinkala</li> <li>40 leaders communautaires et d'ex-combattant, identifiés comme "ambassadeurs de la paix"</li> <li>Une dizaine d'activités socio-culturelles et sportives pour la promotion de la cohésion sociale, organisées</li> <li>Les échanges Communautés/Psychologues/Sages-femmes, mettent en confiance les victimes.</li> <li>Les aspects catalytiques du projet ont drainé plus de 70 millions USD pour le relèvement (Japon, CERF, USAID, CRS, PAM, FAO, Chine, etc.).</li> </ul>		■		
<b>Produit 2</b>				Un (01) cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>La note de politique Générale DDR (Définition des concepts, critères d'éligibilité, modes opératoires des phases du DDR, communication, etc.)</li> </ul>	■			

Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fiches support des différentes composantes du DDR (Désarmement, Identification, cartes de démobilisés, Profil socio-économique, suivi de l'ex-combattant, fiche de microprojet/compte d'exploitation prévisionnelle, parcours de l'ex-combattants)</li> </ul>		
		Les bénéficiaires du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le "Ramassage des armes" accompagné pour une collecte de plus de 8 000 armes et le profilage de 5665 ex-combattants</li> <li>La cartographie des bénéficiaires, finalisée</li> <li>Une étude des opportunités de réintégration, réalisée</li> <li>Des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) à travers la réhabilitation d'infrastructures (03 pistes rurales, 06 pompes à eau, 01 centre de santé et une maternité), en vue d'un gain de revenus rapides pour 600 bénéficiaires (40% ex-combattants et 60% membres des communautés dont 30% femmes, dont 60% ont moins de 30 ans).</li> </ul>		
		Les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex – combattantes et associées aux groupes armés	<ul style="list-style-type: none"> <li>25 micro-projets de réintégration Communautaire (ex-combattants + communautés), pour 500 bénéficiaires (50% Ex-combattants dont 50% femmes).</li> <li>05 initiatives d'associations féminines (100 bénéficiaires) pour l'octroi des moulins financées, répondant à la synergie avec le PAM, engagée pour l'approvisionnement des cantines scolaires en nourriture.</li> <li>08 groupements mixtes et individualités (306 personnes dont 20% femmes), ont été identifiés, sensibilisés et dotés en matériel agricole et de soudure (06 kits par groupement) et d'équipements de construction d'abris (tôles et planches)</li> </ul>		
<b>Produit 3</b>  Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits		Le cadrage de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant la protection des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 groupements communautaires locaux ont été identifiés comme victimes du conflit, bénéficiaires potentiels des microprojets PBF</li> <li>Un répertoire des dommages subis par les établissements publics, l'habitat et les moyens de subsistance dans les 08 districts touchés par la crise, réalisé</li> </ul>		
		La force publique (500 membres) est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de 570 agents de la Force Publique et de la société civile sur la promotion des droits humains</li> </ul>		
		Un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 000 registres d'actes de naissance et autres équipements de bureau (ordinateurs, armoires, matériel et fournitures) distribués aux services de l'état civil du Pool et 50 agents de l'état civil, sensibilisés et formés sur le système d'état civil ainsi que les risques d'apatridie dans le département</li> <li>8 consultants recrutés et déployés (4 psychologues et 4 sages- femmes) dans quatre districts en vue de la prise en charge des VBG</li> <li>20 émissions radiophoniques produites par 20 jeunes (10 de Kinkala et 10 de Mindouli) sur la cohésion sociale, la lutte contre les violences notamment les VBG, la prévention du VIH, la planification familiale et l'importance de l'école, appuyées</li> </ul>		

## RESULTAT GENRE

Programmation		Exécution			
Produit	Cibles spécifiques	Réalizations/Livraisons	Rating		
			E	M	F
Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool en vue de contribuer à la consolidation de la paix	40% de membres femmes ; y compris 3 dans le leadership des plateformes ; 30% des membres de moins de 30 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'allocation initiale de 500 000 \$ prévue pour la prise en compte de l'aspect Egalité des sexes, est passée à 577 000 \$ (115%), à cause de la place de choix donnée aux femmes dans les activités de dialogue, d'AGRs et de THIMO</li> <li>Chacun de ces comités locaux de dialogue dont les capacités ont été renforcées (Equipement et formation) est composé d'un représentant des communautés, des ex-combattants, de la société civile et d'une femme, à l'exception de celui du district de Ngabé qui compte 3 femmes sur les 4 membres, (60 membres dont 29% de femmes)</li> <li>1500 participants aux plateformes (40% de Femmes, 8% ex-combattantes, 60% hommes dont 22% ex-combattants)</li> </ul>			
Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) est entamé selon les normes internationales	7 000 ex-combattants 04 par secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>5665 ex-combattants, profilés (12% de Femmes)</li> <li>500 membres de groupements bénéficiaires des AGRs (40% de Femmes)</li> <li>80 acteurs du DDR formés (30% Femmes) sur l'approche 3x6 à travers 06 Modules sur les 06 étapes des 03 phases de la réintégration</li> <li>600 bénéficiaires des HIMO (40% ex-combattants et 60% communautés dont 30% femmes, 60% de participants ont moins de 30 ans)</li> <li>100 Bénéficiaires des Moulins (90% femmes dont 20% ex-combattantes)</li> <li>Le processus d'installation des pompes à eau (06) pour une population de 03 chefs-lieux de district pour 10 000 habitants dont 52% femmes qui ont vu leurs tâches ménagères allégées</li> </ul>			
Le respect des Droits Humains, promu envers les acteurs étatiques et non étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits		<ul style="list-style-type: none"> <li>4000 personnes sensibilisées sur le VIH et violences faites aux femmes (55% de Femmes).</li> <li>100 participants à la formation sur la GAR (32% de femmes)</li> <li>20 ONG partenaires, identifiées et formées pour accompagner le processus de pacification (dont 05 Féminines) pour 5 secteurs (agriculture, élevage, services, commerce, transport)</li> <li>Le dispositif de prise en charge des VBG/VSBG, mis en place, régule les aspects psychosociaux nés du conflit et renforce l'assistance médicale gynéco-obstétricale</li> </ul>			

### Annexe 3 : Matrice d'Evaluation

N°	Critères	Questions principales	Questions intermédiaires	Sources de données	Méthodes/Outils de collecte de données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données
<b>1.</b>	<b>Cadre de revue des performances du PBF dans le département du POOL</b>						
<b>1.1.</b>	<b>Pertinence du projet</b>	Le Projet a-t-il un bon niveau d'ancrage dans le contexte de développement du Congo ?	Le Projet contribue-t-il à résoudre une problématique de développement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche documentaire</li> <li>Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Le Projet est-il en phase avec les priorités et stratégies de développement du pays, notamment celles visées dans le DSRP et matière de gouvernance ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche documentaire</li> <li>Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Le Projet est-il en phase avec les cadres de programmation SNU/PNUD, notamment par une contribution aux effets CPAP et UNDAF ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche documentaire</li> <li>Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
			Au niveau opérationnel, le Projet est-il en phase avec les préoccupations des bénéficiaires institutionnels (Ministères et segments utilisateurs) et des populations ciblées au niveau opérationnel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports et documents de diagnostic de développement du pays</li> <li>Personnes ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche documentaire</li> <li>Interviews de personnes ressources et de bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs et stratégies du Projet effectivement visés dans les cadres de programmation de l'Etat et du SNU et du PNUD</li> <li>Objectifs reconnus pertinents par les personnes ressources et bénéficiaires interrogées</li> </ul>	Faire ressortir la cohérence entre les objectifs du Projet et les différents référentiels en matière de politiques de développement, du pays, du PNUD et du SNU
<b>1.2.</b>	<b>Efficacité</b>	Quels sont les niveaux quantitatifs et qualitatifs de réalisation des objectifs du Projet	<p>Le Projet a-t-il pu mettre en place les produits qu'il devait délivrer ?</p> <p>Ces produits ont-ils engendré les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits constatés, par la mission, ou des sources autorisées, ou consignés dans des documents autorisés (généralement des rapports validés)</li> <li>Changements dus aux produits constatés dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir l'existence et le cadre de production de ces produits, ainsi que leur contribution aux effets attendus.</li> </ul>

		tels qu'ils ressortent de son cadre de résultats ?	résultats/effets qui en étaient attendus ?			l'environnement, par la mission ou des sources autorisées, ou encore consignés dans des documents autorisés (généralement des rapports validés)	
		Le Projet a-t-il pu mettre en place un cadre institutionnel fonctionnel pour sa gestion et sa mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape ou d'achèvement du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre institutionnel de mise en œuvre effectivement en place et fonctionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser et faire ressortir l'existence et le niveau de fonctionnalité et d'utilité du cadre institutionnel créé</li> </ul>	
		Le Projet est-il efficace en matière de partenariats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau d'engagement des différents types de partenaires (les PTF et institutionnels nationaux) dans le Projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Cofinancements</li> <li>◆ Participation aux organes de pilotage</li> <li>◆ Accompagnement du suivi-évaluation, etc. ?</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser et faire ressortir la plus-value des partenaires dans le fonctionnement et les résultats du Projet</li> </ul>	
		Le Projet est-il efficace en matière de mobilisation de ressources ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau des financements mobilisés auprès des partenaires : les PTF et la partie nationale ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire ressortir l'impact des ressources des partenaires extérieurs et nationaux dans le financement du Projet</li> </ul>	
		Le Projet dispose-t-il d'une stratégie de communication efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Document de formulation/programmation, Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un document de stratégie de communication dédié au Projet est élaboré, validé et mis en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser la qualité de la communication sur le Projet et sa plus-value en termes d'image, d'insertion dans l'environnement national et de coopération, ainsi que du point de vue des résultats stratégiques</li> </ul>	
		Le Projet dispose-t-il d'une stratégie de suivi-évaluation opérationnelle ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Document de formulation/programmation, Rapports d'étape ou d'achèvement de composantes spécifiques du Projet</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Document de formulation/programmation, Rapports d'étape ou d'achèvement de projets spécifiques du CPAP</li> <li>▪ Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un document de Suivi-évaluation est annexé ou Projet ou existe séparément mais est dûment validé et mis en œuvre.</li> <li>▪ Nombre de missions et de rapports de suivi et d'évaluation</li> <li>▪ Nombre de projets évalués dans le portefeuille</li> <li>▪ Faits documents de décisions induites par des observations et analyses faites dans le cadre du suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser et faire ressortir le degré d'opérationnalité du suivi-évaluation et sa plus-value dans l'efficacité du Projet</li> </ul>	

		Le Projet contribue-t-il à la promotion des thématiques transversales et des valeurs du SNU ?	Le Projet intègre-t-il systématiquement l'approche genre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de promotion du genre au niveau du Projet</li> <li>Nombre jeunes femmes dans les recrutements du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de genre</li> </ul>		
			Le Projet intègre-t-il systématiquement une approche droits humains ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de promotion des droits humains au niveau du Projet</li> <li>Nombre de volontaires formées aux droits humains</li> <li>Nombre de bénéficiaires finaux formés aux droits humains par les Volontaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de droits humains</li> </ul>		
			Le Projet intègre-t-il systématiquement une approche de développement de capacités aux niveaux national et local ?	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de développement de capacités, aux niveaux national et local</li> <li>Nombre de bénéficiaires (personnes et institutions) aidés à développer leurs capacités ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière de développement de capacités</li> </ul>		
			Le Projet intègre-t-il systématiquement une stratégie de renforcement de l'appropriation nationale et locale ?	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'outils et de stratégies de développement de l'appropriation nationale et locale</li> <li>Nombre de bénéficiaires (personnes et institutions) aidés à renforcer leur appropriation du Projet ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir ce qui est fait par le Projet en matière d'appropriation nationale et locale</li> </ul>		
		Quels facteurs ont affecté la réalisation des objectifs du Projet ?	Quels facteurs ont favorisé la livraison des produits du Projet, ainsi que leurs contributions aux effets et résultats attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des facteurs ayant facilité la mise en œuvre du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir les facteurs propices</li> </ul>		
			Quels facteurs ont contrarié la livraison des produits du Projet, ainsi que leurs contributions aux effets et résultats attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape ou d'achèvement des interventions du Projet</li> <li>Personnes ressources parties prenantes à l'exécution du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des entraves à la mise en œuvre du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et faire ressortir les facteurs défavorables</li> </ul>		
		<b>1.3.</b>	<b>Efficienc</b>	Quelles ont été les conditions économiques (moyens humains,	Le Projet livre-t-il ses produits sur la base des meilleurs rapports coûts-avantages ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau des Coûts comparés à la qualité des produits et des acquisitions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisement/comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la</li> </ul>

		matériels et financiers) d'acquisition et de livraison de ses produits par le Projet ?		<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>qualité de ce qui est acquis et livré</li> <li>Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition</li> </ul>
			Les procédures d'acquisition du Projet sont-elles transparentes, sincères et rationnelles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveaux des coûts d'acquisition et de livraison des produits comparés à des standards (s'il y'en a)</li> <li>Qualité des procédures d'acquisition et de livraison, en comparaison avec les standards du PNUD en la matière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisement/comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré</li> <li>Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition</li> </ul>
1.4.	Durabilité	A quelle durabilité les acquis du Projet (produits et effets sur ses différentes dimensions, y compris sur les thématiques transversales) peuvent-ils prétendre ?	Le cadre institutionnel de gestion du Projet est-il bien ancré dans l'environnement institutionnel national du Congo?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats et de relations de travail ou de sollicitation du Projet par son environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise en exergue signes et arguments en faveur ou en défaveur de l'interface PROJET-Environnement</li> </ul>
			Existe-t-il une stratégie de communication favorisant la connaissance et l'acceptation du Projet par son environnement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie de communication sous forme de document finalisé, validé et exécuté</li> <li>Niveau de connaissance, de reconnaissance et d'acceptation du Projet par son environnement</li> <li>Facilité de mobilisation des volontaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise en exergue des contributions de la communication à la reconnaissance et à l'acceptation du Projet par son environnement</li> </ul>
			Existe-t-il une stratégie de prise en charge progressive du fonctionnement du Projet par le pays, en perspective du retrait inévitable des partenaires comme le PNUD ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une stratégie de pérennisation effectivement mise en œuvre</li> <li>Rythme de progression des ressources nationales mises à la disposition du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise en exergue des efforts de l'Etat pour suppléer progressivement les contributions financières des partenaires</li> </ul>
2.	<b>Au-delà des performances du Projet « Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool »</b>						
2.1.	Capitalisation	Quels enseignements pourraient être tirés des bonnes et	Y-a-t-il des méthodes et actions dans le Projet, ayant un intérêt pédagogique marqué pour la poursuite du	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réussites majeures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et conceptualisation/modélisation des réussites majeures et des modalités de leur transférabilité</li> </ul>

		des mauvaises pratiques dans le Projet ?	Projet et la mise en œuvre d'autres Projets analogues ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>			
			Y-a-il des méthodes et actions du Projet à éviter pour la suite de la mise en œuvre du Projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situations d'échec manifeste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des échecs patents et conceptualisation des voies et moyens de les éviter dans l'avenir</li> </ul>
2.2.	Recommandations	A partir des constatations clés sur l'exécution du Projet, quels ajustements et réorientations sont envisageables, et mobilisables en direction d'un nouveau Projet électoral?	Quelles recommandations peut-on faire sur la formulation et le cadre des résultats du Projet (effets, produits, ressources dédiées, indicateurs de suivi) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions du Projet</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations sur la formulation et le cadre des résultats (effets, produits, ressources dédiées et indicateurs de suivi)</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
		Quelles recommandations peut-on faire sur les contenus stratégiques opérationnelles de mise en œuvre du Projet ?	Quelles recommandations peut-on faire en relation avec le cadre et l'architecture institutionnelle de pilotage du Projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations sur l'architecture du Projet et la structure de ses composantes</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)
		Quelles recommandations peut-on faire sur tous autres aspects ressortis de l'évaluation comme étant importants à prendre en compte pour le nouveau Projet ?	Quelles recommandations peut-on faire sur les arrangements institutionnels et le cadre de mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'étape des interventions</li> <li>Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations sur les arrangements institutionnels et le cadre de mise en œuvre</li> </ul>	Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)

				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>			
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur les stratégies opérationnelles de mise en œuvre</li> </ul>	<p>Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)</p>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'étape des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions actives dans la mise en œuvre des interventions</li> <li>▪ Personnes et institutions bénéficiaires des interventions du Projet</li> <li>▪ Observateurs pertinents présents dans l'environnement</li> <li>▪ Partie diagnostic et analyse dans le rapport d'évaluation des effets produit par la mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue documentaire</li> <li>▪ Entretiens individuels et ou collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations sur tous autres aspects ressortis de l'évaluation comme ayant de l'importance pour tout nouveau cycle de programmation</li> </ul>	<p>Partir des problèmes clairement identifiés par l'évaluation pour en inférer des recommandations pertinentes, réalisables à des coûts raisonnables et dont les modalités de mise en œuvre sont précisées (moyens, acteurs, délais)</p>	

#### Annexe 4 : Principaux documents mis à disposition

N°	TITRE
01	PRODOC – Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le Pool
02	Note technique MP AGR
03	Rapport prévention et gestion des conflits
04	Cartographie des ex – combattants
05	Rapport suivi des travaux HIMO
06	Compte rendu de la télé-réunion du PBF du 20.04.2020
07	Rapport évaluation des MP AGR
08	Tableau MP AGR
09	Compte rendu réunion du Comité Technique du 19.12.2019
10	Rapport montage et gestion de projets AGR
11	Accord de subvention Kindamba
12	Accord de subvention Mindouli
13	Accord de subvention Kinkala commune
14	Accord de subvention Kinkala District
15	Accord de subvention Vindza
16	Accord de subvention Mayama
17	Rapport financier PNUD
18	Rapport financier UNFPA
19	Rapport financier UNHCR

#### Annexe 5 : Chronogramme des activités

Activités	Date	Acteurs concernés	Objectifs/produits
1) Réunion de prise de contact	30/06/20	Coordination du Projet, Points focaux UNFPA et UNHCR	Faire le point sur les objectifs de la mission Renforcer la collecte documentaire
2) Elaboration de la note méthodologique, des supports de collecte de l'information et du plan de travail à soumettre à la Coordination du Projet	02/07/20	Conseiller Technique Principal	Recueillir les commentaires et avis pour améliorer l'approche méthodologique
<b>3) Missions de terrain à Kinkala et Mindouli</b> - Départ de la mission à Kinkala et Mindouli - Arrivée de la mission - Prise de contact avec les autorités locales (Préfet, Sous-Préfets et Maires) - Organisation des entretiens avec les CLD - Organisation des focus groupe avec les membres des groupements - Visites de terrain	10 et 13/07/20	Conseiller Technique Principal Comité Technique Bénéficiaires du projet	Collecter les données quantitatives et qualitatives sur le projet Concevoir l'aide-mémoire contenant les premières analyses et les résultats préliminaires de l'évaluation

- Retour sur Brazzaville - Téléréunion avec les bénéficiaires de Kindamba (Psychologue, Pdt des CLD, membres des groupements) - Elaboration de l'aide-mémoire	15/07/2020		
<b>4) Analyse des données</b> - Traitement et analyse des données - Elaboration du rapport provisoire - Réunion de validation du rapport provisoire	16 – 17/2020 18 – 21/2020 22/07/2020	Coordination du Projet Comité technique	Procéder à l'amendement du rapport provisoire
<b>5) Rapport final d'évaluation</b> - Intégration des commentaires dans le rapport - Elaboration du rapport final - Remise du rapport final et fin de la mission	23 – 27/07/2020 28/07/2020 29/07/2020	Conseiller Technique Principal	Intégrer les amendements apportés sur le rapport provisoire Procéder à la finalisation du rapport

## Annexe 6 : Guide d'entretien

### 1) Identification

- Nom du groupement.....
- Secteur d'activité : agriculture /\_\_\_/ élevage /\_\_\_/ commerce /\_\_\_/ artisanat /\_\_\_/
- Année de création.....
- Nature des membres : ex-combattants /\_\_\_/ femmes des ex-combattants /\_\_\_/ mixtes /\_\_\_/
- Nombre de membres : au départ..... actuellement.....
- Localité.....

### 2) fonctionnement

- Tenez-vous des assemblées générales ? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Combien d'assemblées générales tenues depuis la création ?.....
- Tenez-vous des réunions du bureau ? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Combien de réunions du bureau les 3 derniers mois.....
- Avez-vous un cahier où sont consignés les rapports ? oui /\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Tenez-vous une comptabilité de votre groupement ? oui /\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Avez-vous reçu une formation dans l'organisation d'un groupement? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Avez-vous reçu une formation dans la comptabilité d'un groupement? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Jugez-vous cette formation satisfaisante? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Pensez-vous que des formations complémentaires sont nécessaires ? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Si oui dans quels domaines ?.....

### 3) Investissements et résultats obtenus

- Quel est le capital de départ ?..... Capital actuel ?.....
- Indiquez le niveau de la production au départ.....niveau actuel.....
- Indiquez le chiffre d'affaire au départ.....Le chiffre d'affaire actuel.....
- Indiquez le bénéfice au départ.....Le bénéfice actuel.....
- Combien chaque membre a – t – il reçu du groupement ?.....
- Pensez-vous que le revenu gagné a permis d'améliorer votre situation sociale? oui/\_\_\_/ non /\_\_\_/
- Justifiez la réponse.....
- Quels sont les projets futurs.....

### 4) Contraintes et perspectives

- Quelles sont les contraintes rencontrées ?.....  
.....  
.....
- Quelles solutions suggérez-vous.....  
.....
- Pensez-vous que les groupements ont contribué à ramener la paix ? oui /\_\_\_/ non /\_\_\_/

## Annexe 7 : Listes des personnes rencontrées

### Rencontres au niveau central

Partenaires	Organismes	Noms et prénoms	Fonction	Lieu
Interne	PNUD	1. NGOUAN-ANOH Emma	Représentante Résidente Adjoint	Brazzaville
		1. MOHAMED Ag Rhissa	Conseiller Technique Principal	Brazzaville
		2. D'ALMEIDA Elliot	Associée au Programme, PF S&E	Brazzaville
		3. MOUANDA Alphonse	Consultant	Brazzaville
		4. IKOUBOU Joseph	Conseiller au Programme Gouvernance et résilience	Brazzaville
		5. OUEDRAOGO Mariam	Responsable de la Communication	Brazzaville
		7. SAMBA Rostella	Chargée aux Finances	Brazzaville
	UNFPA	8. Bilombo Bruno	Point focal	Brazzaville
	UNHCR	9. BANGA Quentin	Point focal	Brazzaville
Externe	HCREC	10. SAMBA Albert	Président du Comité de Pilotage	Brazzaville

### Rencontres au niveau local

N°	Nom et prénoms	Fonction	Lieu	Date
01	KILEBE Georges	Préfet	Kinkala	10/06/20
02	ONDZIEL Alain Jean Christophe	Sous – Préfet		
03	KIFOUA Joseph	Maire		
04	BAZABAKANI Colvis	Vice – Président CLD		
05	BITSAMOU Ghislain	Chef de coopérative		
06	NKODIA Bernard	Chef de coopérative		

07	TELA Francis	Sous – Préfet	Mindouli	13/07/20
08	MAHOUNGOU Jean Bosco	Maire		
09	MABOUNDOU Félix	Président CLD		
10	NSEHASSANI Guillaume	Vice – Président CLD		
11	MISSIBOU MALANDA Prisca Chimelle	Trésorière		
12	MIAYISSA Enock	Secrétaire	Kindamba	19/07/20
13	NTOUADI Freddy	Psychologue		

### Annexe 8 : Tableau récapitulatif des AGR

District	Intitulé du microprojet	Raison sociale/ Promoteur	Localisation	Bénéficiaires							Actions
				H		F		Totaux			
				Ex-cbt	Civil	Ex-cbt	Civil	Ex-cbt	Civil	Total	
Kindamba	Elevage avicole	Association des Jeunes pour le Développement du District de Kindamba/ BIBIMBOU Gildson Yaniss	Quartier camp maçon Kindamba	4	6	3	2	7	8	15	Poussins Enclos et bergerie Aliments Equipement techniques Moto Groupe électrogène Transport Fonds de roulement
	Elevage des ovins et caprins	La Force Tranquille pour la Paix du Pool/ NGANGA Aimé	Lowolo Kindamba	4	3	3	3	7	6	13	Enclos et construction de la bergerie, Cheptel, aliment de bétail, Moto, Tronçonneuse produits vétérinaires, équipements techniques, Fonds de roulement
	Maraichage	Groupement Terre Promise/ BABOUTA Yvon Eric	Moussolo dakar	4	2	2	2	6	4	10	Aménagement terrain, Intrants, engrais et produits phytosanitaires Moto-pompes et tuyaux, Tricyclce Construction du hangar, Equipements aratoires, Fonds de roulement
	Maraichage	Groupement le Soleil est levé pour les Jeunes Ex-combattants de Loukouo/ MPAMBOU Clémentine	Loukouo	1	0	9	0	10	0	10	Aménagement terrain, Intrants, engrais et produits phytosanitaires Moto-pompes et tuyaux, Tricyclce Tronçonneuse Construction du hangar, Equipements aratoires, Fonds de roulement
	Acquisition de 5 moulins	Groupement Mère Filles Ex-combattantes/ NIANGUI M. Rosine	Loukou, Makana, Dakar, Mbouou école et Kindamba	0	0	10	0	10	0	10	Produits de base Réhabilitation des locaux Tricycle Fonds de roulement
	Elevage des ovins et caprins	Groupement SANSUS Unis Femmes des Ex-combattants du Pool/ NSONA Elalie Viviane	Village tâ Nkéoua	0	2	8	0	10	0	10	Enclos et construction de la bergerie Cheptel, aliment de bétail, Moto produits vétérinaires, équipements techniques Fonds de roulement
	Pisciculture	Groupement la Promesse des Ex-combattants du Pool/ NIAMBI Jacqueline	Loukouo	6	0	4	0	10	0	10	Aménagement du site Alevins Tricycle Motopompes et tuyaux Aliments Matériels aratoires Hangar
	Elevage des volailles	Groupement des Femmes Solidaires/ NAWAMONAWO Félicité	Kindamba centre	0	0	6	7	6	7	13	Enclos et construction du poulailler, Poussins, aliment de bétail, produits vétérinaires, Moto, Groupe électrogène mangeoires, Fonds de roulement

	Commerce : vente des pièces moto Jarkarta	Groupelement La Force Tranquille/ BANZOUSI M; Juste Peyre	Mpassa village	3	4	0	3	3	7	10	Réhabilitation du local Equipements d'installation Electricité, Moto, Groupe électrogène, Lot des pièces détachées, Fonds de roulement
	Elevage des bœufs	Groupelement la Gloire/ DIANDANGA Raymond	Mpassa village	5	5	0	1	5	6	11	Enclos et construction de la bergerie, Cheptel, aliment de bétail, produits vétérinaires, moto équipements techniques Fonds de roulement
	Agriculture/ maraichage	Groupelement les Hommes de Bonne Volonté/ BINDOUNGA Eudes	Mpassa village	7	1	0	3	7	4	11	Aménagement terrain, Intrants, engrais et produits phytosanitaires Construction du hangar, Equipements aratoires, Moto pompe et tuyaux, Moto Fonds de roulement
<b>Sous/ Total Kindamba</b>				<b>34</b>	<b>23</b>	<b>45</b>	<b>21</b>	<b>81</b>	<b>42</b>	<b>123</b>	
Vindza	Alimentation	Groupelement des Jeunes des Pays de Mpangala/MALON GA Borisse	Vindza centre	3	0	1	6	4	6	10	Réhabilitation du local Achat produits de la boutique Installation électrique Equipement d'installation Tricycle, Frigo Fonds de roulement
	Maraichage	Groupelement l'Œuvre de l'Eternel/ DIANGANA Martin	Vindza centre	1	1	7	1	8	2	10	Aménagement terrain, Intrants, Motopompes et tuyaux, Tricycle engrais et produits phytosanitaires Construction du hangar, Equipements aratoires, Fonds de roulement
<b>Sous/ Total Vindza</b>				<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	
Mindouli	Motos taxis et vente des pièces détachées	Groupelement Energie Suit la Pensée/ BINTH Prédestinée Manifestée	Marché Mindouli	7	1	1	1	8	2	10	Réhabilitation du local Equipements d'installation Electricité, Motos, Lot des pièces détachées, Fonds de roulement
	Elevage de petits ruminants	Groupelement Reflexion- Expression- Proposition- Analyse et Solution (REPAS)/ MITAWAYA Yvon	Village Ngamisiona	4	1	3	2	5	5	10	Réhabilitation de l'enclos et construction de la bergerie Cheptel, aliment de bétail, produits vétérinaires, moto, équipements techniques Fonds de roulement
	Alimentation & Parfumerie	Groupelement des Jeunes Ex- Combattants Engagés du Pool/ KAYI Farly Rodéric	Marché Mindouli	4	1	4	1	8	2	10	Réhabilitation du local Achat produits de la boutique Installation électrique Equipement d'installation, Tricycle, frigo/ congélateur, Fonds de roulement
	Atelier de soudure	Association Mampougou/ BALOSSA Benoît	Sans fil 2 Mindouli	11	15	4	5	15	20	35	Renforcement hangar Moto postes à souder Cintreuse Hydraulique Meuleuse Bosh, Perceuse Fonds de roulement
	Atelier de soudure et vulcanisation	Groupelement des Jeunes Ex- Combattants Actifs du Pool/PANDI Cardela	Quartier Ba Tselélé Mindouli	4	2	1	3	5	5	10	Renforcement hangar Motopostes à souderCompresseur Grateur Staex Meuleuse Bosh Perceuse Lot petit matérielFonds de roulement
	Dépôt vente et livraison de boissons	Groupelement La Dynamique Jeunesse des Ex- combattants/ MOUNSAMBOTE Sylvie	Marché Mindouli	1	3	2	1	3	4	7	Casiers Brasco et Bralico Mini pousse, Réhabilitation local Equipement et matériel IT tricycle, frigo, Boissons, Fonds de roulement
	Atelier de couture et d'apprentissag e	Groupelement Amour en Action des Femmes Ex- Combattantes/ MALONGA Rossi	Marché Mindouli	0	0	9	1	9	1	10	Machines à couture moteurs et pédales à machines Fer à repasser Frigo Installation électrique et équipement divers Fonds de roulement

	Mini chambre froide	Action Plus/ BINTSAMOU R. Corneil	Marché Mindouli	6	0	0	2	6	2	8	Moteur, Montage, transport et installation, moto Marchandise Installation électrique et équipement divers, Fonds de roulement, Transport, Fonds de roulement
<b>Sous/ Total Mindouli</b>				<b>37</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>59</b>	<b>41</b>	<b>100</b>	
Kinkala	Maraichage	Groupement la Force unie/ BINTSAMOU Ghislain	Yangui	4	4	1	1	8	2	10	Aménagement terrain, Intrants, engrais et produits phytosanitaires Construction du hangar, Equipements aratoires, Fonds de roulement, Moto-pompes et tuyaux, Tricylce, tronçonneuse
<b>Sous/ Total Kinkala</b>				<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	
Mayama	Maraichage	Groupement Le Pouvoir Suit la Pensée NGOLO Kevin	Mayama Dépôt	11	0	0	5	11	5	16	Aménagement terrain, Intrants, engrais et produits phytosanitaires Construction du hangar, Equipements aratoires, Fonds de roulement, Moto-pompes et tuyaux, Tricylce et tronçonneuse
	Alimentation & Parfumerie	Groupement Ex-Combattants de Bonne Volonté (GEBV)/MIANTA MA Alphonse	Mayama centre	2	2	4	4	6	5	11	Réhabilitation du localAchat produits de la boutique Equipement d'installationFonds de roulement Tricycle groupe électrogène
<b>Sous/ Total Mayama</b>				<b>13</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	
<b>Total</b>				<b>92</b>	<b>53</b>	<b>82</b>	<b>54</b>	<b>177</b>	<b>103</b>	<b>280</b>	

## Annexe 8 : AUDIT TRAIL

### Cadre de traitement des observations sur le rapport

No.	Page/ paragraphe	Commentaires	réponse de l'équipe d'Evaluation
1	P1	Indiquer le pays de l'intervention de l'évaluation donc le Congo	OK
2	Page 8, parag. 4, ligne 1	Dire "projet de consolidation et démarrage du processus DDR dans le Pool" en lieu et place de PBF pour mentionner le projet	Approuvé
3	Page 8, parag. 4, ligne 2	Mentionner les 2 demandes d'extension faites par le projet. La 1 <sup>ère</sup> demande d'extension avait été faite du 21 octobre 2019 au 21 mai 2020. Il n'est mentionné que la demande allant du 21 mai au 21 juillet.	Approuvé
4	Page 8, parag. 4, ligne 4	Mentionner plutôt "but de l'évaluation" comme sous-titre plutôt que "présentation du rapport car le but de cette section est de donner en premier des informations sur l'évaluation et non sur la structuration du rapport.  <b>Proposition</b> Le but de l'évaluation du projet "Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le Pool" est de se conformer aux dispositions prévues dans le document de projet mais aussi de satisfaire aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes au projet à savoir : le PBSO, PBF, l'Etat Congolais, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), les Partenaires techniques et financiers et les bénéficiaires et la société civile. Cette évaluation permettra d'analyser l'ensemble des résultats obtenus, ressortir les difficultés rencontrées et tirer des leçons et recommandations utiles à la mise en œuvre des projets similaires notamment le programme DDR dans le département du Pool.	Proposition approuvée et prise en compte
5	Page 9 parag. 3, ligne 3	Revoir les dépenses du projet dans la partie revenant au PNUD. Les dépenses totales sont de 2 242 488 au lieu de 242 488,59	Erreur corrigée

No.	Page/ paragraphe	Commentaires	response de l'équipe d'Evaluation
6	Page 14 parag. 2	Mentionnés le contexte dans lequel l'évaluation à mi-parcours a été réalisée notamment du covid-19. Celle-ci n'a pas permis plus de déplacement à l'intérieur du département pour faire le tour de toutes les réalisations. Néanmoins, des échanges téléphoniques et vidéos (whatsapp) ont aidé à combler ce gap.	OK
7	Pag 28, parag. 1, ligne 3	Reformuler : Ils possèdent également une efficacité sociale en ce sens qu'ils ont contribué à apporter des solutions à certains problèmes sociaux. Ainsi, les membres desdits groupements ont pu avoir non seulement une activité génératrice de revenu, mais aussi permettre à leurs communautés d'avoir des occupations autour des activités mis en œuvre par les groupements.	OK
8	Page 31, tableau 5 et 6	Indiquer les sources des données exploitées.	Ok
9	Page 40	Insérer une matrice de mesure des performances du Projet partant des trois produits du projet. Cette matrice indiquera de façon claire le niveau d'atteinte des résultats escomptés (élevé, moyen et faible) et sera placée avant la matrice d'évaluation.	OK
10	Page 40	Insérer une matrice sur l'intégration genre dans le projet suivant le PRODOC et résultats obtenus.	Un tableau donnant des informations sur la prise en compte de la dimension genre a été inséré (cf. annexe 2)
11	Page 58	Modifier les "partenaires externes" pour UNFPA et UNHCR car faisant partie de l'équipe interne	OK
12		Relever de façon claire les Forces et opportunités du Projet. Un tableau faisant ressortir les 2 aspects faciliterait la lecture du rapport	Un tableau présentant l'analyse SWOT du projet est présenté en annexe 1
13		Revoir le bas de page en indiquant le titre du projet auquel l'évaluation se rapporte "projet de consolidation et démarrage du processus DDR dans le Pool"	OK

Le consultant

**Joseph MBOUNGOU – MBILA**